



L'AVENIR DU NORD

1897-1943

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1943

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

Directeur: HECTOR PERRIER

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 19 MARS 1943

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE, NUMERO 12

Profession de foi démocratique de Giraud

C'est avec satisfaction et réconfort que le monde démocratique constate la similitude d'opinions qui existe de plus en plus entre la France combattante d'Angleterre et d'Afrique et la France asservie qu'on devrait appeler la France résistante. Pendant que De Gaulle et Giraud poursuivent la lutte de part et d'autre et en communion d'idées quant au but à atteindre et aux conséquences de la victoire, le peuple français désarmé, trahi, spolié, fait exploser sur tous les points de son territoire occupé l'insurrection. Il tient le vainqueur sur les dents et maintient ainsi un embryon de "second front" sur le continent.

Le rapprochement entre les propositions de De Gaulle, chef des Français combattants à Londres, et le dernier discours de Giraud, héros de la campagne de France et haut-commissaire français en Afrique du nord, est saisissant. Abstraction faite des points accessoires, l'essentiel est sauf et c'est ce qui importe. Alors que De Gaulle, plus impétueux et plus intransigeant, exige la restauration complète de la troisième république, Giraud, plus conscient du caractère transitoire de la situation française, revendique, en précisant qu'il est le serviteur du peuple français et non pas son chef, le rétablissement des principes démocratiques sous la forme de gouvernement laissée au choix du peuple français appelé à se prononcer en temps opportun. Réaliste et tempéramentaire, "Tevadé de Koenigstein" s'attache aux problèmes urgents pour laisser au véritable maître de la situation d'après-guerre, le peuple souverain, la question de nuance. Sans aucune intention d'amoindrir la valeur et le rôle éminent du chef des Français combattants, nous pouvons affirmer, sur la foi de ce témoignage, que Giraud se montre plus démocrate que De Gaulle.

Dans sa profession de foi démocratique de dimanche dernier, le haut-commissaire en Afrique du nord a rejoint les fondateurs de l'école humanitaire qui a soustrait les hommes à l'autorité arbitraire des tyrans en leur rendant leur liberté et leur égalité originelles que des siècles d'obscurantisme leur avaient ravies. Mais s'il reste attaché aux principes démocratiques qui ont permis à l'homme de recouvrer ses droits, Giraud n'entend pas susciter une autre Révolution. Il veut épargner à la France cette calamité. Car si la Révolution fut le prélude de grands événements qui ont changé la face de la société française et l'ont libérée des abus dont elle était contaminée, elle n'a pas moins provoqué un bouleversement transitoire désastreux. C'est dans ses conséquences médiates que Giraud veut la faire revivre. Car la Révolution est une médaille à deux faces qu'il ne faut pas confondre à la manière de Clémenceau qui soutenait qu'elle est un bloc. Ce qui fait dire à Edouard Herriot: "Rien ne pourrait nous contraindre à légitimer de tels faits (les troubles révolutionnaires). De même, nous condamnons formellement la Terreur. Non, la Révolution n'est pas un bloc. Il faut arracher son histoire à ceux qui projettent sur elle leurs passions. Mais notre indépendance de jugement nous autorise à déterminer ce qu'il y a de grand et de durable dans l'œuvre révolutionnaire."

Giraud promet à la France de rétablir les institutions démocratiques d'avant-guerre sans chambardements préjudiciables à la vie nationale dans la métropole et dans l'empire colonial, sans virulence et sans méthodes dominatrices. Le retour à l'ancien ordre de choses, modifié selon les circonstances, devra se produire dans le calme. Il se poursuit déjà en Afrique du nord sous la direction du haut-commissaire français. Se souvenant de cet avertissement de Mirabeau: "L'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements." Giraud donne au peuple français l'assurance de la sauvegarde de sa souveraineté violée par l'occupant. Sa liberté de pensée et d'expression, elle la recouvrera cette France restée fidèle aux principes de '89 et attachée à leurs développements aphoristiques, telle cette phrase de Robespierre: "Il est impossible d'exercer librement sur la conduite des hommes publics, même les plus coupables, une censure, si l'avertissement que l'on donne sur cette conduite, si l'exercice que l'on fait de ce droit vous expose à une peine presque inévitable."

Une des mesures les plus révélatrices de l'esprit démocratique de Giraud est celle relative à l'abolition de "la loi de discrimination raciale imposée à la France par les nazis," suppression qui "rétablit la tradition française de liberté humaine et le retour à l'égalité de tous devant la loi, efface la marque d'avilissement que, dans leur œuvre de persécution, les nazis ont voulu infliger à la France, en l'associant de force à leur perversité." Dans le même esprit humanitaire et libéral, Giraud a fait abroger le décret Crémieux qui établissait depuis 1870 une différence entre les indigènes, musulmans et israélites, d'Afrique du nord.

Cette décision du haut-commissaire rejoint encore la Déclaration des Droits de l'Homme qui dit en son article I: "Les hommes naissent libres et égaux en droits," et en son article XI: "Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi." La révocation de l'Edit de Nantes par le roi Louis XIV en 1685, en plus de constituer une criante injustice envers les Français protestants, provoqua l'exode de 400.000 Français qui essaimèrent en Suisse, en Angleterre, en Suède, au Danemark, en Russie et en Amérique pour éviter les mesures racissières de la monarchie catholique. En 1789, la Constituante rend aux protestants leurs droits politiques, restitue aux héritiers des exilés les biens confisqués et prend des mesures extraordinaires pour encourager le rapatriement des descendants de Français victimes de la Révocation.

A l'égard des Juifs et des autres races, la Révolution se montre également généreuse, ou plutôt, juste. Car les principes de '89 bannissent le mot tolérance, qui implique la pitié, pour lui substituer ceux de respect et d'égalité. L'abbé Grégoire, député du clergé au bailliage de Nancy et plus tard évêque élu par le peuple, publie son *Essai sur la régénération physique et morale des Juifs* et fonde la Société des Noirs, suivie de la publication d'un autre ouvrage intitulé: *De la noblesse de la peau ou du préjugé des Blancs contre la couleur des Africains*. C'est avec raison que Reinach pourra écrire dans son *Histoire des Israélites*: "L'on peut dire sans exagération que tout Juif d'aujourd'hui ayant de la mémoire et du cœur, est un fils de la France de 1791." L'historien impartial reconnaît que pendant l'occupation allemande, entre 1871 et 1918, les Israélites d'Alsace et de Lorraine ont témoigné leur gratitude et leur fidélité à la France.

Dans la France de demain libérée et régénérée dans la souffrance et l'épreuve, tous les peuples réhabilités par elle et aujourd'hui persécutés avec elle, salueront le pays des libertés populaires et de l'affranchissement universel au même titre que l'Angleterre et les Etats-Unis et les nations héritières de leur philosophie.

Ce que la France et les Alliés attendaient depuis longtemps vient de se produire: De Gaulle et Giraud, les deux seuls représentants autorisés de la France immortelle jusqu'à la victoire, tombent d'accord sur l'essentiel du problème français. Leur communauté d'idéal et celle de la France avec ses nations sœurs sous un gage de victoire prochaine. La France achève d'être une province allemande et les jours de la malheureuse Pétaie sont comptés.

W. E.

On chuchote que...

Le bill relatif à nos ressources hydro-électriques sera l'objet d'un long débat si l'on en juge par ce qui s'est produit depuis que l'honorable Wilfrid Hamel l'a présenté devant la Chambre. Il semble que le chef de l'opposition veuille éterniser la discussion et mettre en branle tout un système d'obstruction. Monsieur Godbout, qui jouit toujours de la grande confiance du public, pourrait fort bien adopter un mode particulier pour sauver le temps que fera perdre M. Duplessis, en tenant des séances le soir et... tard dans la nuit. Dans l'esprit du Premier ministre, l'intérêt de la province doit primer sur tout.

Ainsi que nous le laissons entendre dans notre édition de vendredi dernier, le notaire J.-L. Blanchard, candidat défait lors des dernières élections provinciales dans le comté de Terrebonne, manifeste de grandes velléités pour briguer à nouveau les suffrages. Il prépare les voies, aplanit les sentiers. C'est ainsi que dimanche dernier, on inaugurait à Saint-Jérôme un club conservateur qui porte son nom. Il est des gens persévérants mais qui ne croient pas à la prédestination. Le club Blanchard sera-t-il né viable ou connaîtra-t-il bientôt l'oubli qui succède à la défaite? Qui vivra... le saura!

"Esprits et coeurs chrétiens aux heures d'inquiétude"

Le R. P. Albert Brossard, S.J., a commencé la prédication de la station quadragesimale au Gesù. Le thème général de ses prédications cette année est: "Esprits et coeurs chrétiens". Il a traité du sujet suivant: "Esprits et coeurs chrétiens aux heures d'inquiétude."

Avant de jeter les bases d'un monde vraiment chrétien par la rénovation morale de l'esprit et du cœur de l'homme, le P. Brossard synthétise les idées maîtresses de notre société matérialiste, dont la fin ultime réside ou "dans la science et les réalisations fantastiques des inventions modernes" ou dans les plaisirs faciles d'un laisser-aller de toute la personne humaine. — Mais une inquiétude tout de même siège au fond de l'homme moderne; l'incohérence, l'instabilité dans le domaine international, économique et social, la faillite de ces doctrines à base mouvante font se recueillir les hommes de bonne volonté. Partout on interroge, on cherche un remède. Economistes, sociologues, professionnels de la pensée et de la politique sont unanimes à revendiquer une réforme sociale, conditionnée par une réforme morale, la réforme du cœur et de l'esprit de l'homme. Cette réforme n'est possible que par les vérités de l'Evangile, par le Christ.

Voici la conclusion du P. Brossard: "Mes Frères, que le monde, notre monde retrouve Jésus-Christ, qu'il retrouve Dieu et il sera sauvé. Car lui seul, notre Dieu Jésus-Christ, peut refaire l'esprit et le cœur de l'homme, lui redonner ce qu'il a perdu, le sens de son véritable destin, le sens d'une véritable personnalité. Lui seul peut communiquer à une humanité qui ploie sous la pesanteur d'une armature toute mécanique ces énergies spirituelles, cette mystique, "ce supplément d'âme qu'elle attend en son corps agrandi". Lui seul peut opérer, en l'homme, cette conversion d'âme, cette rénovation d'esprit et de cœur, sans laquelle, faute de l'appui indispensable de la conscience toutes les réformes juridiques, toutes les rajustements institutionnels et politiques, toutes les mesures législatives de répression ou de contrôle, nécessaires à l'établissement d'un ordre nouveau, resteront sans vie, sans force et sans pleine efficacité.

Où, que l'homme en son esprit et en son cœur retrouve Jésus-Christ et une fois de plus le monde sera sauvé!

Le salut par les chrétiens

C'est sur cette conclusion que nous voulons aborder le carême qui commence. Elle met sous nos yeux dans une évidence tragique l'actualité d'un monde qui a renié Dieu et les valeurs éternelles, d'un monde qui souffre de ces reniements, d'un monde qui cherche une âme et un sauveur. Elle porte avec elle, pour nous chrétiens qui croyons en la vérité de Dieu et en l'amour de Jésus-Christ, une certitude et une immense espérance: une certitude qui mesure, à l'heure présente, nos responsabilités chrétiennes; l'espérance que la grâce divine sera assez puissante à l'esprit et au cœur des chrétiens d'aujourd'hui pour faire grandir par eux, comme aux premiers siècles de l'Eglise, une âme de force, de vie et de pureté dans une humanité affaiblie et charnelle, pour faire surgir une élite de plus en plus nombreuse de vrais croyants et de vrais apôtres, une race de saints dans une chrétienté nouvelle appelée, comme aux siècles du Christ, à régénérer la terre.

Non, certes, l'époque dangereuse et décisive où nous vivons n'est pas de celles où il est permis à des chrétiens de vivre leur appartenance au Christ dans la médiocrité de la routine, dans l'illogisme d'une foi sans vigueur et sans vertus, dans la lâcheté de toutes compromissions. Devant les hommes qui regardent et qui jugent, plus que jamais nous avons un témoignage à rendre au Christ et à son Evangile: aux vérités du Christ et aux disciplines morales prêchées dans cet Evangile: le témoignage d'un catholicisme plus convaincu, plus viril, plus total et plus apostolique. En ces jours où le monde attend ce témoignage comme une preuve et un signe de salut, le scandale des mauvais chrétiens, des pseudo-croyants, des catholiques décadents, médiocres et endormis n'aura jamais apparu plus redoutable dans ses conséquences humaines et sociales....

Le salut par la sainteté des chrétiens

En ces heures d'inquiétude ou, dans l'univers entier, dans notre pays, les esprits trompés, les coeurs déçus cherchent, sans le savoir, à tâtons, dans l'ombre la lumière, dans l'incertitude la Force vivante d'une Vérité, dans la lutte et la haine la victoire de la charité, dans la fièvre déchaînée de toutes les convoitises l'affirmation énergique de toutes les puretés et de tous les renoncements, il est exigé de nous, mes Frères, que nous proclamions, par toutes les forces et les activités de notre apostolat, mais surtout par la sainteté et la valeur morale de nos vies, de nos vies privées et de nos vies publiques, à toutes les heures de ces vies, aux heures du devoir, aux heures de tentation, aux heures de l'épreuve, aux heures de l'amour, que nous croyons vraiment en Jésus-Christ le Sauveur du monde. Ainsi à une société qui Le cherche pour retrouver, par Lui, l'ordre et la paix, c'est au rayonnement, à l'influence de nos exemples et de nos vertus qu'il est demandé de donner la preuve aujourd'hui que le Sauveur du monde n'a pas seulement les paroles de la Vie éternelle, mais qu'il possède encore, et Lui seul, le secret, par la puissance de sa doctrine et de sa grâce, de rendre les vies plus fécondes et plus belles, les âmes plus généreuses, plus charitables et plus justes, les coeurs plus purs et les sociétés plus heureuses.

Puisqu'il y va, mes Frères, d'intérêts aussi graves, la renaissance spirituelle de notre monde par la sainteté des chrétiens, nous demanderons à Dieu Notre-Seigneur, pendant ce carême, la grâce de renouveler nos esprits et nos coeurs, le courage d'une foi intrépide, semblable à celle des premiers chrétiens.

Le secrétaire-général du Bloc Populaire, voulant démentir la rumeur d'une fusion du Bloc et des forces unionistes, s'écrit à la radio, samedi soir, le 13 mars dernier: "Jamais nous ne nous prêterons à d'aussi sordides alliances!" Que dit ou que pense ce jeune hurluberlu du mariage Duplessis-Gouin en 1936? Ne fut-il pas consommé? Et M. Paul Gouin n'est-il pas aujourd'hui un membre hyper-militant du bloc? Il est vrai que par la suite, M. Gouin fut magistralement roulé par le sieur le Noblet Duplessis. La leçon aurait peut-être servi.

Au cours d'une réunion, en février dernier, de l'Amicale du collège Bourget, à Rigaud, le R. P. Edouard Martineau, C.S.V., supérieur de l'institution, a prononcé une allocution remarquable. En voici un passage qui suit une invitation à faire de l'apostolat en collaboration avec la Hierarchy, c'est-à-dire de l'action catholique, passage que certains journaux et politiciens, qui dédaignent apparemment tout "culte de l'autorité" civile quand celui-ci ne leur plaît pas, auraient profité à méditer.

"Si vous me le permettez, messieurs, disait le supérieur du collège Bourget, je vous suggérerai de faire porter vos efforts sur le culte de l'autorité, car un vent violent d'insubordination et de révolte souffle sur le monde. Il menace de tout renverser et de tout détruire. Il nous faut réapprendre nous-mêmes et réapprendre aux autres que toute

autorité vient de Dieu et qu'elle est essentiellement un service. Elle commande donc l'humilité et l'obéissance de la part des sujets, le désintéressement et la générosité de la part des gouvernants. Si nous commençons par vivre ces vertus dans nos familles, nous pourrions plus facilement les faire pratiquer en dehors de chez nous. Les enfants, de nos jours, requièrent absolument cette éducation du respect et de l'obéissance à l'égard des chefs civils et religieux."

Qui peut nier, en effet, qu'un vent d'insubordination souffle sur le monde? Et qui soutiendra que notre population échappe à l'ouragan?

Le DEVOIR a beau rappeler périodiquement, pour les interpréter à sa manière, certaines déclarations de chefs politiques au sujet de la participation du Canada aux "guerres européennes ou étrangères," déclarations remontant à cinq, dix, quinze et même vingt ans, il a beau "élter des petits bouts de papier prudemment taillés aux ciseaux pour bien les séparer de leur contexte et pour leur faire dire tout ce qu'on veut," les faits n'en demeurent pas moins des faits. Le DEVOIR n'aime pas qu'on soumette à l'opinion publique que la présente guerre est dirigée contre toutes les démocraties chrétiennes, sans distinction. Or, voici ce que disait au cours d'une causerie: "L'Eglise et le totalitarisme," prononcée à la

Chants laurentiens

LE REVENANT

L'oncle Maximin était sur les planches après une vie de philosophe, remettant toujours tout au lendemain. Mais il oublia que la mort, elle, n'est pas prêteuse et c'est là son moindre défaut, pour dire comme le fabuliste.

Toujours est-il que cette nuit là, la dernière avant l'enterrement, dans le cimetière sablonneux de Nominique où les défunts semblent reposer plus paisiblement tout près des rives du beau lac qui laisse ses vagues se briser en musique sur une grève allongée, tous les neveux et nièces du fermier trépassé veillaient au "corps", comme on dit au pays de "chez-nous."

A minuit, la bonne tante Aglaée, sa veuve, après avoir offert la dernière de ses douze "tourtières", demanda au jeune Adolphe d'aller au puits de la source, coulant à l'orée de la forêt, chercher une chaudière d'eau fraîche. Le gamin hésita. La nuit est d'une épaisseur déconcertante. Pas une étoile au ciel bombé. La bise souffle, heurle et s'assomme sur les volets mal fermés. Antonin, un neveu dans la trentaine, qui ne parlait presque jamais ose dire: "Moi je n'irais pas. Les morts reviennent et l'oncle Maximin a probablement encore soif". C'était une méchanceté, d'autant plus que le pauvre oncle avait été le champion buveur de tout le canton pendant 40 ans.

Adolphe se décide, monte au grenier pour y trouver sa tuque de laine, saute sur ses mitaines de cuir, et redescend pour prendre la chaudière. Il sort. Il fait noir comme dans une four et l'adolescent de quinze ans se guide en frôlant la clôture qui sépare la ferme de la forêt. Arrivé à la source qu'il entend "glouglouter" il plonge la chaudière dans le puits, content d'avoir montré à ses parents qu'il n'est pas un peureux.

Horreur. Au moment où il se relève, il voit une forme blanche, penchée sur lui et entend une voix ca verneuse lui dire:

"— C'est ton oncle Maximin qui a soif! Donne-lui donc la chaudière. Le voyage au pays des morts est fatigant et je suis capable de la vider d'un trait!"

Ce pauvre Adolphe sent un frisson lui courir dans le dos. Il hésite mais au moment où il allait offrir la chaudière au mort son courage lui revient et il crie: "Les revenants ne reviennent" pas". Puis, il lance le contenu de la chaudière sur la forme blanche et se sauve au logis.

Dix minutes plus tard Antonin revenait penaud, trempé jusqu'aux os. Il avait voulu jouer un tour à son cousin de la ville. Il en fut quitte pour perdre un bel habit neuf, acheté chez Dupuis, expressément pour les funérailles.

Depuis ce temps Adolphe n'a plus peur des morts et a réussi, au cours de sa modeste carrière à apprendre que parfois les vivants sont autrement dangereux que l'oncle Maximin qui doit maintenant être parmi les élus, ayant réussi à étancher sa soif, de façon pratique, dans le Purgatoire....

Adolphe NANTÉL

radio le dimanche 21 février dernier, non pas un politicien désireux de justifier une attitude que d'aucuns pourraient lui reprocher, mais S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa: "L'état totalitaire veut tout l'opposé de ce que le Saint Père désire si ardemment. Il écrase les peuples faibles, persécute les minorités, s'empare des ressources naturelles pour fins de guerre, déchire les traités et persécute l'Eglise. N'y a-t-il donc pas pour chacun un devoir grave de le condamner et de faire tous les sacrifices pour l'empêcher de se maintenir et de s'étendre?"

Que pense le DEVOIR de cette déclaration de Mgr Vachon, qui n'a rien à voir avec la politique de parti?...

"M. Philippe Girard, organisateur du Bloc populaire canadien pour la région de Montréal," parlant dimanche dernier à Chicoutimi, "a déclaré que le mouvement de M. Maxime Raymond avait pour but de donner une politique vraiment canadienne au Canada et une politique canadienne-française à la province de Québec." (Voir les journaux du lendemain lundi.) Si une politique canadienne-française devait être une excellente chose pour Québec à cause de sa majorité canadienne-française, il en serait de même, logiquement parlant, pour une politique anglo-canadienne dans chacune des huit autres provinces où la majorité est anglo-canadienne mais où demeurent des centaines de milliers de nos frères. Or, quel serait alors le sort de ces derniers?... Et pour appliquer à Ottawa une "politique

Une catastrophe pour les traités du Soleil Levant

Dans nos articles portant sur la situation internationale et sur les diverses phases de la guerre nous n'avons accordé qu'une attention bien relative aux traités du Soleil Levant. Comme pendant à la magistrale razzia que les Américains viennent de leur infliger dans le Pacifique, nous croyons opportun de leur consacrer plus d'espace. Ceci peut sembler paradoxal, car c'est au moment même où une écrasante défaite est le partage des nippons et que, partant, leurs forces s'engagent dans une course descendante, que nous leur sacrifions une colonne. Mais passons.

Au cours de la bataille de novembre dernier, au large de Guadalcanal, Hirohito perdait près de cinquante mille hommes; en plus, vingt-huit de ses navires de guerre étaient envoyés par le fond et dix autres étaient endommagés au point qu'ils ne pourront servir avant bien longtemps. C'était un coup formidable porté aux forces navales de l'ennemi, mais ce ne devait pas être le dernier. Les Américains viennent de répéter l'exploit et affirmer de façon péremptoire la supériorité de leurs stratégies, tacticiens, marins et aviateurs sur les forces nipponnes. Un convoi transportant plus de quinze mille hommes en Nouvelle-Guinée vient d'être littéralement balayé, anéanti. Réconfortante nouvelle, s'il en fut! Le communiqué émis par les quartiers-généraux du général MacArthur à la suite de cette victoire ne donne aucun détail sur l'importance ou les dimensions des navires détruits, si ce n'est qu'ils étaient des types destroyers et croiseurs. Toutefois, on sait que deux d'entre eux étaient d'un fort tonnage: l'un jaugeait huit mille tonnes, l'autre dix mille. Le jaugeage total des navires japonais qui prirent part à la bataille s'établissant à quatre-vingt-dix mille tonnes, il est plausible de déduire que le grand nombre des vaisseaux étaient de petite taille. Nonobstant l'importance de chaque navire, cette défaite ne marque pas moins pour les forces navales nipponnes qui évoluent dans le Pacifique un considérable affaiblissement. La frustration de la tentative des Japonais de transporter des renforts en Nouvelle-Guinée revêt le caractère d'un triomphe pour les alliés.

Ce qui caractérise surtout cette bataille, c'est qu'elle n'eut lieu qu'entre forces japonaises et forces américaines. C'est le premier combat du genre au cours de la présente guerre et c'est la première fois que sont radicalement annihilées les troupes ennemies. Le convoi était à destination de Lae en Nouvelle-Guinée, où les fils du Soleil Levant maintiennent une importante base. Il est aussi fort possible que ces renforts aient été destinés à une autre base sise à Salamaua. La destruction de ce convoi, ainsi que le déclare lui-même le général MacArthur, "Ne peut qu'avoir de très violentes et profondes répercussions sur la stratégie ennemie. La campagne du Japon dans le Pacifique est, pour le moment du moins, gravement compromise".

Un grand nombre d'aviations japonaises escortaient le convoi. Trente-trois furent descendus et détruits; l'on rapporte que vingt-deux autres appareils furent probablement aussi détruits et plusieurs sérieusement avariés. "Nous avons remporté une victoire importante; elle s'avérera désastreuse pour l'ennemi. Mais rendons grâce au Ciel, nous avons été l'objet d'une grande protection providentielle au cours de ce combat." Ainsi s'exprime le général MacArthur. De l'admission même de ce dernier, il est réversant que cette désormais fameuse bataille ait eu un tel couronnement et que la rançon payée par les Américains se soit limitée à la perte d'un bombardier, de trois avions de combat et à quelques appareils légèrement endommagés. En plus, si l'on songe que le convoi japonais, au lieu de s'acheminer en formation serrée, était disséminé sur une vaste étendue, cette victoire n'en est que plus à la gloire des forces de nos voisins.

D'après les chiffres compilés par l'Associated Press cette victoire porte à cinq cent-dix le nombre de navires japonais coulés depuis la sournoise et si perdue attaque de Pearl Harbor. Il est aussi notoire qu'au lendemain de chaque combat qui coûta plusieurs unités navales aux nippons, de nouveaux navires, en nombre égal sinon supérieur, étaient lancés à l'attaque. Ceci rend quelque peu difficile d'apprécier ou d'établir le nombre de vaisseaux dont les Japonais disposaient lorsqu'ils entrèrent dans le conflit. Il est certain que le chiffre global de navires disponibles à ce moment dépassait de beaucoup les estimés établis par les alliés. D'ailleurs personne n'ignore que depuis de nombreuses années déjà, l'accès aux chantiers maritimes du Japon était interdit à tous les étrangers. Il serait donc plausible de présumer que les Japonais eurent pleinement le temps de construire une flotte plus considérable encore qu'on eût pu le soupçonner. Quelle qu'ait été la puissance de sa flotte lors de l'attaque sur Pearl Harbor, il demeure aujourd'hui incontestable que le Japon ne peut pas continuer à construire et à lancer de nouveaux navires, ce, en nombre suffisant pour compenser les lourdes pertes subies à date, pour la simple, mais capitale raison, qu'il est aux prises avec la matière première, le manque de matériel nécessaire à cette construction; en plus, et c'est ce qui complique la situation, aucune source d'approvisionnement ne s'offre à lui; ceci ajoute considérablement à notre avantage. Quoiqu'il ne nous soit pas possible de faire une affirmation dans ce sens avant que ne soit établi le nombre de navires que les Japonais ont encore en réserve dans leurs bases situées plus au nord, tout nous justifie de croire qu'à compter de ce jour, dans le Pacifique, l'initiative reposera chez les alliés et non chez les traitres nippons. Et de plus, si la puissance des forces de l'air alliées va s'affirmer encore de jour en jour, nous pouvons raisonnablement espérer que nous en sommes arrivés au tournant de cette terrible tourmente et qu'à l'horizon, se lèvera bientôt sur le monde, l'astre de la paix.

Léopold F.

vraiment canadienne," n'aurions-nous pas à lutter un contre huit?...

Au fait, quelle autorité le Bloc Populaire a-t-il pour parler de "politique vraiment canadienne au Canada," quand ses "suiveurs" sont tous de la Laurentie et que les Canadiens-français autant que nos compatriotes de langue anglaise des huit autres provinces en sont systématiquement exclus?

Nous appréhendons que la motion Chaloult serait défaite par une écrasante majorité. Le représentant de Lotbinière a connu un malheur plus grand encore: son petit chef d'oeuvre qui, tout comme un litige, revient à la surface des caisses sessionnelles chaque année n'a pas trouvé de second; force a été à son propos, — l'unique "bloqué" qui siège à la législature de Québec, — de remettre son trompe-l'oeil dans une case jusqu'à la "saison prochaine", comme dirait la fable. Et la motion vieillira, même... "si elle n'est pas espagnole", pour rappeler une vieille chanson.

La générosité des gens de Québec ne s'est pas démentie. La Croix-Rouge demandait à la masse de souscrire les deniers nécessaires à la poursuite de son oeuvre qui s'inspire du désir de soulager l'infortune, panser les plaies physiques et morales, combattre l'affliction. Québec était invitée à souscrire deux millions de dollars. On n'a pas voulu s'arrêter là: l'objectif a été dépassé! C'est tout à l'honneur de

notre province! Par le truchement de l'altruisme et de la générosité, le bonheur descendra dans bien des coeurs, pénétrera dans maints foyers. Bravo, Québec!

L'honorable Adélar Godbout

Nous sommes heureux d'annoncer que le Premier ministre dont le vénérable père était dangereusement malade au début de cette semaine a pu reprendre la barre, dégagé de l'anxiété dans laquelle l'avait plongé l'état de santé de celui qui lui a tracé la voie. Le chef du gouvernement était parti de Montréal lundi après-midi, pour se rendre à Saint-Eloi, en apprenant que l'état de son père s'était aggravé. Toutefois, un mieux sensible s'est opéré chez le malade depuis, ce qui a permis au premier ministre de repartir pour Québec.

M. Eugène Godbout a souffert d'une légère attaque de grippe, ces jours derniers et, vu son âge avancé, on a craint des complications.

Il a célébré le 31 janvier dernier son 86e anniversaire de naissance.

L'adresse de monsieur Godbout, père, l'Avenir du Nord formule les souhaits d'un prompt et complet rétablissement.

Ravel et les tendances de la musique française d'aujourd'hui

Depuis 1900, la Musique française illumine de tout son éclat le domaine universel. Sans doute, n'a-t-elle jamais connu de plus belle époque, si ce n'est sous la Renaissance, au siècle des Valois. Le charme, la beauté de la forme, les découvertes harmoniques, le raffinement du style en sont les témoins infailibles. De Vincent d'Indy à Debussy, de Fauré à Francis Poulenc, tous les compositeurs connaissent leur métier; quelques-uns écrivent avec une forte originalité, d'autres avec agrément. Toutefois, Debussy, Fauré, Ravel, demeurent les représentants attitrés de l'aspect et des caractéristiques de la nouvelle école. D'autres noms pourraient s'ajouter, tels Florent Schmitt, Paul Dukas; mais ils paraissent être d'un autre climat. Serait-ce l'ancienne influence du "d'oe et du d'oil" qui se perpétuerait dans la musique? Car Debussy, Fauré et Ravel sont bien de l'île de France tandis que les autres sont du Nord.

Se rattachant à la filiation Beethoven-Wagner-Franck, d'Indy n'a fait que développer et acclimater en France la "variation beethovenienne". Sa musique savante, émouvante même, manque toutefois de cette flamme qui engendre l'amour. Elle nous paraît un peu trop doctrinale, à la manière d'un prédicateur qui, laissant ses auditeurs en panne, s'égare dans la métaphysique. Quant à Florent Schmitt et à Paul Dukas, leur œuvre impressionne malgré l'atmosphère glaciale qui, parfois, s'en dégage. L'on se tient à distance... Est-ce à tort? Peut-être.

En somme, c'est encore Ravel qui donne le ton de la musique française. La jeune génération de musiciens n'ayant plus à réagir contre Wagner et les romantiques, a pris pour cible l'impressionnisme de Debussy. Et les maîtres faisant actuellement école sont Ravel et Stravinsky.

Pour bien comprendre le musicien "de la Pavane pour une infante défunte" il faut connaître dans quelles circonstances Ravel apparut. Époque de transition où, déjà, une forte réaction s'élevait contre le caractère aristocratique de la période précédente. Toute la jeunesse adonnée aux arts, est en attente; elle veut des nouveautés, des harmonies rares, des sonorités agressives et chatoyantes. C'est l'époque où Albert Samain écrit "Au Jardin de l'Infante", où Vuillard et Bonnard peignent en gammes sourdes des intérieurs garnis de tapis et d'antiquités. Ravel lui-même est séduit par le vers libre, et les "Histoires Naturelles" de Renard deviennent pour lui un livre exquis. Ces mêmes "Histoires" serviront, plus tard, de thème imprévu à des variations musicales.

Musicien original et savant entre tous, Ravel a le goût du beau métier. Nul ne sait mieux développer un thème, orchestrer une partition. L'élégance, la juste mesure, une fine pointe d'ironie pour souligner un trait, voilà son art. Personnalité accusée dès la première heure, il s'est trouvé lui-même d'un seul coup: à témoin, la délicieuse HABA-NERA. Cette première œuvre, reprise par la suite, sera intercalée telle quelle dans la RAPSONDIE ESPAGNOLE. Et pourtant, des années ont passé!

Dans le domaine du piano, Ravel est sans contredit le découvreur et l'explorateur d'une nouvelle technique. C'est Debussy qui s'aperçut le premier de cette surprenante orchestration pianistique. Il entrevit tout un univers sonore à explorer et, adaptant son subtil génie aux

"Une coûteuse leçon"

Montréal-Matin, revenant sur la "fameuse grève organisée par le C.I.O., il y a quelque temps, dans l'industrie de la métallurgie," formulait l'autre jour dans un article éditorial: "Une coûteuse leçon," les graves remarques suivantes auxquelles nous croyons opportun de faire écho:

"Nous avons déjà écrit qu'elle avait nui à l'effort de guerre du Canada et n'avait rien valu à nos ouvriers. La preuve nous en est maintenant fournie par la 'Labour Review', organe de la Canadian Federation of Labour.

"Voyons tout d'abord l'effort de guerre du Canada. Au moins cinquante mille tonnes d'acier ont été perdues. C'est-à-dire, de quoi construire dix cargos, dix corvettes, deux balayeurs de mines et deux chalutiers. Alors que l'Atlantique est infesté de sous-marins allemands, ces vaisseaux de guerre auraient sûrement été de quelque utilité.

"Et maintenant, le bien-être de nos ouvriers. A Trenton seulement, il ont perdu \$875,000 de salaires. Sur 4,500 travailleurs, seulement 900 obtiennent une augmentation dont le maximum est de 4 cents 1/2 de l'heure, (obtenus par 140 des 900) et le minimum, de 1/2 cent. Nous pouvons donc affirmer que les ouvriers ne pourront jamais reprendre ce qu'ils ont perdu, règle générale, et que ceux qui obtiennent 1/2 cent d'augmentation travailleront durant plus d'un an, en réalité, avant de toucher cette augmentation.

"Qui a bénéficié de cette grève? Hitler d'abord, puis le C.I.O. qui, à Windsor seulement, perçoit \$182,000 de contributions par année dans la métallurgie."

(Le Canada)

LA T. S. F.

LA SYMPHONIE DE LA N.B.C.
A RADIO-CANADA

La Symphonie no 7, de Brahms et Tableaux d'une Exposition, de Moussorgsky. — Le dimanche, 21, à 5 h. du soir.

Léopold Stokowski a choisi pour le concert symphonique de la N.B.C. le dimanche, 21, à 5 heures du soir, — retransmis de Radio-Canada — la Symphonie no 7, en do majeur, opus 105, de Sibelius et Tableaux d'une Exposition, de Moussorgsky dont il a fait l'arrangement.

En écrivain cette suite pour piano, le compositeur s'est inspiré d'une exposition de peintures de son ami, l'architecte Hartman. C'est Ravel qui, plus tard, en fit l'orchestration. Les titres des tableaux, d'après les notes de Moussorgsky même, sont les suivants:

I. Gnomus. II. Vecchio Castello. III. Tulleries. Dispute d'enfants après jeux. IV. Bydlo. V. Ballet de pousins dans leurs coques. VI. Samuel Goldenberg and Schmuyle. VII. Limoges. VIII. Catacombes. IX. La cabane sur des pattes de poule. X. La porte de Bogatyrs de Kiew.

"LE COMEDIAN ET LA GRACE", DE GHEON

D'après le Saint-Genest, de Rotrou — Au théâtre de Radio-Canada. — Le dimanche, 21 mars, à 8 heures du soir.

"Le Comédien et la Grâce", œuvre de Gheon que les artistes dramatiques de Radio-Canada joueront le dimanche, 21 mars, s'inspire de Saint-Genest, de Rotrou. Le théâtre était la dernière passion du monde païen qui achevait de vivre. Les Pères de l'Eglise ont soutenu contre les spectacles une lutte acharnée. Ils l'ont faite au nom de la morale et de la religion.

Le mime se moquait de tous et n'épargnait pas les chrétiens; il cherchait à les ridiculiser par tous les moyens. Les chrétiens furent de très bonne heure attaqués. Leurs manières de se conduire, leur genre de vie, leurs cérémonies devinrent des sujets de caricature. Les mystères de leurs assemblées devinrent l'occasion des plus basses calomnies. Les uns pensaient qu'ils adoraient une tête d'âne, les autres disaient qu'ils "pratiquaient" le culte des astres.

Saint-Genest dont Rotrou nous a raconté l'histoire était un païen qui sur l'ordre de l'empereur Dioclétien, avait représenté à la cour les mystères des chrétiens. Au moment où il se faisait baptiser, il vit une main qui s'étendit sur lui et des anges qui le tournaient. Il confessa immédiatement sa croyance en Dieu. Saint-Genest avait été touché par la grâce céleste.

C'est le Saint-Genest de Rotrou que Henri Gheon a mis à la scène.

LE R. P. DELOS, O.P.
A RADIO-CANADA

Le Catholique devant la guerre. — Le dimanche, 21 mars.

Le conférencier de Radio-Canada le dimanche, 21 mars, à 7 h. 45 du soir, sous la rubrique "Le Catholique devant la guerre" sera le R. P. Thomas Delos, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Le Père Delos a intitulé sa causerie "La Guerre et la liberté de conscience".

Le dimanche, 28 mars, sous la même rubrique, le juge Ferdinand Roy parlera de la guerre et des libertés civiles et politiques.

Comme on le sait sans doute déjà, ces importants travaux qui ont été inaugurés en février par Son Eminence le cardinal Villeneuve se termineront le 2 mai. Le conférencier, ce jour-là, sera M. Jacques Maritain, le nouveau directeur de l'Ecole Libre des Hautes Etudes Françaises à New-York.

MUSIQUE DE CHAMBRE

Le dimanche, 21 mars, à 1 h. 30 p.m.

Zara Nelsova, violoncelliste, et Ross Pratt, pianiste, joueront pour Radio-Canada, le dimanche, 21, à 1 h. 30, la Sonate, Opus 3, no 1 en la majeur de Beethoven. Les mouvements de l'œuvre sont: Adagio sostenuto — Allegro, et Allegro Vivace.

"LE SECRET DE POLICHINELLE" OPERETTE DE FELIX FOURDRAIN

D'après la comédie du même nom de Pierre Wolff — Une œuvre à l'allure très vive. — La distribution. — Le lundi, 22 mars, à 9 heures du soir.

Les artistes lyriques de Radio-Canada chanteront le lundi, 22, à 9 heures du soir, Le Secret de Polichinelle, comédie musicale en trois actes de Félix Fourdrain, livret de Henri Cain. Cette comédie s'inspire de la pièce du même nom, de Pierre Wolff, auteur dramatique français. L'adaptation musicale de cette comédie n'a pas fait perdre ce qu'elle renferme de sève et d'originalité.

Pierre Wolff introduit dans ses œuvres l'analyse psychologique. Le Secret de Polichinelle devrait naturellement répondre à cette formule. A l'opérette, les mouvements de scène ont été arrangés de telle façon que les airs intercalés ne leur nuisent en aucune façon; au contraire,

ils les enjolivent; ils y créent un rythme et donnent à l'œuvre une très vive allure. L'opérette ne se raconte pas, elle s'écoute. Voilà pourquoi il convient d'en ménager la surprise aux auditeurs le lundi, 22.

Les rôles ont été distribués comme suit:

Madame Jovenel, Anna Malenfant, contralto; Marie, Marthe Lapointe, soprano; Le petit garçon, Lise Prince; Henri Jovenel, Léopold Simoneau, ténor; M. Jovenel, David Rochette, basse; M. Trévoix, Lionel Daumais, baryton.

Chef d'orchestre: J.-J. Gagnier.

ALEXANDRE BRAILLOWSKY
AUX CONCERTS SYMPHONIQUES ET A RADIO-CANADA

Le mardi, 23 mars 1943. — 9 heures à 10 heures du soir

Le célèbre pianiste russe Alexander Brailowsky — que l'on considère l'un des grands virtuoses du temps, prendra part au prochain concert des Concerts Symphoniques de Montréal dont Radio-Canada fera le relais de 9 h. à 10 heures du soir, le mardi, 23 mars. Il exécutera le Concerto no 1, en mi mineur, de Chopin. C'est une œuvre de jeunesse (1830) tout comme le Concerto en fa et il y règne une virtuosité un peu superficielle quoique charmante.

L'orchestre, sous la direction de M. Désiré Dufaux, exécutera encore l'Ouverture Manfred, de Schumann. "Le Poème de Manfred, au dire de Lord Byron lui-même, est d'un genre sauvage, mythologique, inexplicable. Tous les personnages à l'exception de deux ou trois, sont des Esprits de la Terre, de l'Air et des Eaux. La scène se passe sur les Alpes. Le héros est une espèce de magicien qui tourmentent des remords dont la cause reste à demi-voilée. Cette œuvre avait eu dans l'âme malade de Schumann un profond retentissement. Dès sa jeunesse, le musicien, dont la vie devait être vouée à de cruelles alternatives d'enthousiasme et de spleen, s'était épris de ce drame étrange, inquiétant. Sans doute y trouvait-il, par un instinct funeste, comme un reflet de sa destinée. Il en détacha plusieurs scènes qu'il revêtit de sa propre mélancolie et il les fit précéder d'une Ouverture à trois thèmes principaux, inquiets, douloureux, qui s'exaspèrent par instants pour s'abandonner ensuite en une lassitude désespérée, que le poème évoque. Un souffle byronien a passé sur ces pages". (Citation de Paul Landormy, dans Initiation à la Musique).

A C.K.A.C.

Samedi, à 6.15 hres., sous les auspices de l'Opinion Libérale, causerie de M. Edmond Turcotte, rédacteur en chef du journal "Le Canada".

S. E. Mgr A. Desmarais chez les Chevaliers de Colomb

Son Exc. Mgr A. Desmarais, évêque d'Amos, était l'hôte d'honneur et le conférencier à un dîner qui a suivi l'assemblée du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb, samedi dernier, à Montréal.

Mgr l'Evêque d'Amos a parlé tout particulièrement de l'Abitibi et de l'œuvre de colonisation qui s'y fait. Il a défini la colonisation, une œuvre religieuse et patriotique à laquelle les Canadiens-français doivent leur survie. Son Excellence a démontré combien tous devraient s'intéresser à cette œuvre qui jouera un grand rôle dans la solution des problèmes d'après-guerre. L'Abitibi compte déjà trente-cinq paroisses de colonisations mais son immense territoire pourrait encore contenir deux cents paroisses. Monseigneur Desmarais a dit la haute appréciation qu'il avait pour toutes les organisations qui apportent leur appui moral et matériel aux colons. Il a dit le bonheur qu'il avait éprouvé en apprenant que les Chevaliers de Colomb avaient accepté de patroniser l'œuvre de l'Aide aux Colons, œuvre dans laquelle l'Ordre des Chevaliers fera un bien immense pendant et après la guerre.

M. Ludger Faguy, député d'Etat, avait présenté S. E. Mgr Desmarais. M. Noël Fautaux, directeur suprême, l'a remercié et en a profité pour souligner le bel intérêt que les Chevaliers de Fer Nationaux ont toujours porté à la colonisation.

Le Conseil d'Etat a fixé au dimanche, 23 mai, la date du congrès provincial des Chevaliers de Colomb qui sera tenu à St-Hyacinthe. Les représentants du conseil de St-Hyacinthe seront invités à rencontrer le Conseil d'Etat à la réunion d'avril, pour jeter les bases de l'organisation du congrès.

L'Avenir du Nord

publié par
L'Avenir du Nord Cie, Ltée,
imprimé par
J.-H.-A. Labelle, Limitée
Saint-Jérôme

Sous-marins ennemis sur nos côtes

Depuis le 1er janvier, la R.C.A.F. a fait quatre attaques contre des sous-marins ennemis sur la côte de l'est, a déclaré le major Power, ministre de l'air. Cela porte à 47 le nombre des attaques de la R.C.A.F. chargée de la défense du Canada contre des sous-marins ennemis durant les six derniers mois.

"Il semble y avoir peu de doute, a continué le ministre, que les sous-marins ennemis reviendront en force de ce côté de l'Atlantique avec le retour de la saison chaude. Le peuple canadien doit savoir, cependant, que nous avons des armes efficaces sur mer et dans l'air pour attaquer ces maraudeurs sous-marins que nous envoie les Allemands. Volant jour et nuit par toutes sortes de températures, les hommes de la R.C.A.F. préparent à la défense du pays coopèrent étroitement sur les deux côtes avec la marine royale canadienne et rendent la vie assez dure à ces bandes de loups nazis."

Avis aux propriétaires d'étalons

Les autorités du ministère de l'Agriculture croient opportun de rappeler que tous les étalons destinés à la monte, doivent subir une inspection chaque année. Un permis de monte doit également leur être attribué avant qu'ils ne soient livrés au service, autrement les propriétaires sont passibles d'amende.

Les propriétaires de ces chevaux qui n'ont pu se prévaloir du passage des experts pour l'inspection régulière, peuvent obtenir une inspection spéciale sur demande, pourvu que leur requête soit accompagnée d'une remise de \$10.00.

Les seuls chevaux éligibles à l'inspection et à l'octroi d'un permis de monte sont les étalons de race pure ou encore les chevaux reproducteurs croisés ayant obtenu un permis de monte dans le passé.

Les propriétaires de tels chevaux qui désirent une inspection spéciale, sont instamment priés d'adresser leur requête au plus tôt, au chef de la division de l'élevage chevalin, au ministère de l'Agriculture, car, en vertu des règlements de la classification des étalons, les sujets inspectés après le 31 mai n'ont droit à aucune prime.

Corvette canadienne coulée

La corvette canadienne "Weyburn" a été coulée par l'ennemi dans la Méditerranée. Sept membres de l'équipage ont péri et 63 ont été rescapés. Cette corvette était l'un des dix-sept navires canadiens envoyés dans la Méditerranée, l'automne dernier, lors de l'invasion de l'Afrique du Nord par les Alliés.

Pour longs services dans l'armée

Le ministère de la Défense a accordé des récompenses pour longs services et bonne conduite à plus de 700 hommes au pays et outre-mer. La décoration canadienne "Efficiency", décernée après vingt ans de service efficace dans l'armée active ou l'armée de réserve, a été accordée à 109 officiers; la médaille canadienne "Efficiency", qui est la décoration équivalente pour les autres rangs, est allée à plus de 500 hommes. Une centaine d'autres ont obtenu une agrafe à la médaille et huit une seconde agrafe.

Le repos est un fardeau plus lourd que le travail, dès qu'on n'en a plus un réel besoin.

Peu d'hommes aiment le travail pour lui-même. Le travail nous plaît parce qu'il chasse l'ennui, ou parce que ses résultats envient notre orgueil, ou remplissent nos coffres-forts.

Préparation de l'après-guerre

La Chambre de Commerce canadienne, par l'entremise de ses quartiers généraux nationaux à Montréal, recommande aux chambres de commerce de tout le Canada de montrer la voie en formant des comités de citoyens pour la reconstruction d'après-guerre. Le but principal de ces comités serait d'explorer le champ entier de la reconstruction, d'agir comme corps consultatifs et de documentation, de formuler des idées et d'aider à cristalliser l'opinion publique.

Veux-tu être dégoûté de tout, ne fais rien!

La vraie constance ne consiste pas à être inébranlable dans ses résolutions; mais bien à les changer, sans hésiter, avec les nouvelles exigences du devoir.

C'est à l'école de nos espérances déçues que nous apprenons la sagesse.

En nous abstenant tous d'un appel inutile par jour...

Les communications de guerre doivent passer en premier lieu...

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre — et que toute seconde que vous épargnez compte.



Rapport des 150,000 employés de chemins de fer au Canada en guerre

L'AN dernier, nous avons transporté cent cinquante millions de tonnes de matériaux, de vivres et de munitions — trafic double de celui d'avant-guerre. Nous avons effectué le transport de vingt millions de voyageurs de plus, combattants et employés aux œuvres de guerre. Nous avons construit des chars d'assaut, des canons, des obus et des navires.

Et pourtant, vingt-deux mille des nôtres servaient sous les drapeaux.

Aujourd'hui, nous sommes plus occupés que jamais; nous assurons au pays le transport massif que seuls les chemins de fer peuvent effectuer.

Le pays compte sur nous. Il faut transporter troupes et marchandises. Avec votre aide, nous nous acquitterons de cette tâche.

Évitez de voyager en fin de semaine et les jours de fête.

PACIFIQUE CANADIEN **CANADIEN NATIONAL**

Il servent dans la guerre comme dans la paix

Le retour de l'enfant prodigue

Ouvrez cette porte où je pleure.
La nuit s'infiltra dans mon âme
Où vient de s'éteindre l'espoir,
Et tant ressemblait au vent ma plainte
Que les chiens n'ont pas aboyé.
Ouvrez-moi la porte, et me faites
Une aumône de la clarté
Où git le bonheur sous vos lampes
Partout, j'ai cherché l'introuvable.
Sur des routes que trop de pas
Ont broyées jadis en poussière.

Dans une auberge où le vin rouge
Rappelait d'innombrables crimes,
Et sur les balcons du dressoir
Des assiettes, la face pâle
Des vagabonds illuminés
Tombés là au bout de leur rêve.

A l'aurore quand les montagnes
Se couvrent d'un châle de brume

Au carrefour d'un vieux village
Sans amour, par un soir obscur,
Et le cœur qu'on avait cru mort
Surpris par un retour de flamme.

Un jour, au bout d'une jetée,
Après un départ, quand sont tièdes
Encor les anneaux de l'étreinte
Des câbles, et que se referme,
Sur l'affreux vide d'elle-même,
Une main cherchant à saisir
La forme enfuie d'une autre main.

Un jour, au bout d'une jetée...
Partout, j'ai cherché l'introuvable.

Dans les grincements des express
Où les silences des arrêts
S'empressent des noms des stations.

Dans une plaine où des étangs
S'ouvraient au ciel tels des yeux clairs.

Dans les livres qui sont des blancs
Lassés en marge de la vie,
Où des auditeurs ont inscrit,
De la conférence des choses,
De confuses annotations
Prises comme à la dérobée.

Devant ceux qui me dévisagent,
Et ceux qui me vouent de la haine,
Et dans la raison dévivée
De la haine dont ils m'accablent.

Je ne savais plus, du pays,
Mériter une paix échue
Des choses simples et bien sues.

Trop de fumées ont enseigné
Au port le chemin de l'azur,
Et l'eau trépidait d'impatience
Contre les portes des écluses.

Ouvrez cette porte où je pleure.

La nuit s'infiltra dans mon âme
Où vient de s'éteindre l'espoir,
Et tant ressemblait au vent ma plainte
Que les chiens n'ont pas aboyé.

Ouvrez-moi la porte, et me faites
Une aumône de clarté
Où git le bonheur sous vos lampes.

(Le retour de l'Enfant Prodigue)

Jean-Aubert LORANGER

NOUVELLES du RATIONNEMENT

Coupons de Beurre

Le coupon de beurre No 1 de votre nouveau carnet de rationnement, utilisable le 10 mars, reste valable pour les consommateurs jusqu'au 30 avril. Le coupon de beurre No 2 sera utilisable le 20 mars et les consommateurs pourront s'en servir jusqu'au 30 avril.

Sucre, Thé et Café

Vous avez maintenant deux carnets de rationnement: l'ancien et le nouveau. Après le 31 mars, aucun coupon de sucre, thé ou café de l'ancien carnet de rationnement ne sera utilisable. Après cette date, vous devrez détruire votre ancien carnet de rationnement. Les dates d'entrée en vigueur des coupons de sucre, thé et café du carnet No 2 sont clairement indiquées à l'endos de chaque coupon.

Instructions sur la mise en conserve

Chaque ménagère devrait avoir la circulaire "Instructions sur la mise en conserve". Une copie de cette circulaire a été laissée à chaque maison par les facteurs. Si vous n'avez pas reçu la vôtre, faites-en la demande au Service

du rationnement. Vous ne pouvez pas remplir correctement votre "Demande de sucre pour la mise en conserve" sans avoir la circulaire "Instructions sur la mise en conserve".

Sucre pour la mise en conserve

Dans votre nouveau carnet de rationnement se trouve la formule "Demande de sucre pour la mise en conserve". Toute ménagère canadienne doit se faire un devoir d'étudier attentivement la circulaire "Instructions sur la mise en conserve", avant de remplir sa "demande" et de la faire tenir au prochain bureau du Service du rationnement, le ou avant le 15 avril.

La Carnet de Rationnement No 2

Avant de détruire votre ancien carnet, assurez-vous que les lettres et le numéro de série soient les mêmes que ceux qui apparaissent sur la couverture de votre nouveau carnet. Si les lettres ou les chiffres ne correspondent pas en tous points, envoyez immédiatement vos deux carnets au bureau du Service du rationnement le plus rapproché.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

AD. 18



CHACUN SA VIE

"... Tu ne savais pas que tu portais en toi ce cadeau royal, la foi, si grand que Dieu seul en est digne.

"Tu fies est inébranlable. Elle est liée à Dieu par l'espérance, l'espérance qui fera la relève, aux heures de scepticisme. Tu es lié. "La foi est abandon, et l'espérance, et l'amour, et toute la vie de chrétien. Une détente volontaire."

Cet "ABC des aveugles", extrait de Chacun sa Vie, est un des chapitres que je me proposais de donner comme lecture quadragesimale, à mes (quelques fidèles !) lecteurs. Mais, voici qu'en guise de préambule et pour mieux vous présenter l'auteur, une voix plus autorisée que la mienne, — ma vieille amie à part ! — me fournit l'occasion de vous le faire connaître dans tout son pittoresque à la Verlaine, et ce sera par l'entremise de Claude-Henri Grignon, ce critique autorisé de nos lettres canadiennes.

Voici donc ce que le pamphlétaire des pays d'en-haut a écrit dans ses Pamphlets (février 1943), et qu'il a intitulé : Quand un converti se déboutonne.

Quand un converti se déboutonne

L'ami Berthelot Brunet, l'un des plus amusants chroniqueurs ou plutôt essayistes de nos lettres présentes, et aussi un formidable pince-sans-rire et persifleur distingué, publiait, il y a plusieurs mois (je suis toujours en retard comme vous voyez et je m'en excuse) un bouquin, que je voudrais voir entre les mains de tous mes ennemis : athées au teint blafard, libres penseurs pansus et catholiques de ciernes éteints. Cela s'intitule CHACUN SA VIE, et c'est déjà un titre heureux.

Berthelot Brunet n'y va pas de main morte en ce qui a trait à sa conversion que je crois sincère et aussi éloignée de toute littérature que la pauvre Joris-Karl l'était de tout catholicisme en écrivant LA-BAS et la CATHÉDRALE.

Aux heures les plus libres de sa vie débarrassée, Berthelot (comme on dit sur la rue Saint-Jacques et ailleurs) lisait toujours l'abbé Bremond, ce qui le distinguait tout de suite de la lie voltairienne et des passionnés du roman catholique à la guimauve.

Un bourreau de lecture, un raffiné constamment à l'affût des écoles littéraires nouvelles, il peut vous entretenir pendant des heures des sujets les plus extraordinaires et les moins connus et cela dans une phrase rapide, française, coupée de ce petit rire nerveux, saccadé, un rire de cristal ou un cristal de rire et que je garderai longtemps dans mes oreilles, car il existe peut-être deux types qui ont bien connu Berthelot : Jean-Aubert Loranger et Valdombre. Le premier est mort avec les premiers froids ; le deuxième n'a pas du tout envie de mourir et si Dieu lui donne encore quelques années ce sera pour lui permettre d'écrire ses souvenirs littéraires qui glorifient en maints endroits Berthelot Brunet et Loranger.

Disons tout de suite que cet opuscule religieux, (dans le vrai sens du mot), CHACUN SA VIE, renferme des pages qui resteront surtout celles en marge de Léon Bloy. Nous prenons contact avec un homme qui a tout lui : du bon, du mauvais, du pire (il lisait même Louis Dupire du DEVOIR, ce qui s'appelle perdre son temps). Fatigué de toutes les âneries qui rejoignent notre jeunesse, dégoûté de toutes les théories abra-cadabrant et des systèmes philosophiques les plus poussiéreux, Berthelot revint simplement à la religion de son enfance, ce qui ne l'empêche pas de se déboutonner et de nous présenter plusieurs aspects d'un problème capital avec son originalité à soi et dans un style en bras de chemise, qui est du vrai style, qui n'a rien du professeur constipé ou de l'homme de lettres guindé. C'est écrit.

Il me sera permis un jour de vous parler de cet ouvrage fort curieux. Pour l'instant, j'attire votre attention sur un papier que Berthelot Brunet vient de signer dans la REVUE DOMINICAINE (février 1943).

Cette LETTRE A CELUI QUI NE NOUS AIME PAS est de celles qui donneront la jaunisse aux hypocrites, aux doucereux, aux anticléricals. Je ne vois que la REVUE DOMINICAINE capable de lancer sous le ciel neigeux et paisible du Québec de telles bombes ECRITES.

Je n'admire pas toujours la revue des Frères Prêcheurs, qui ne prêchent pas assez selon mon goût. Il est arrivé même que j'aie bardassé un peu fort un certain petit père Lussier qui s'était mêlé de parler de Léon Bloy sans l'avoir lu ou après l'avoir lu de travers, ce qui arrive souvent chez les moines tout comme chez les mondains cultivés. Mais lorsque la REVUE DOMINICAINE parle de raison, j'arminoise en tête et qu'elle publie des idées qui n'ont pas traîné partout et sali partout, clercs et laïques, je me fais fort de dire que c'est là une revue respectable, honorable et française. Quelque chose de propre.

Berthelot n'appartient pas à cette plèbe de journalissards qui m'ont présenté des gerbes de fleurs grosses de même après m'avoir abreuvé d'injures. Non. Berthelot garde son franc parler, ce qui n'implique nullement qu'il jase toujours drette et fort à propos. Il lui arrive souvent de me passer le fouet, un beau petit fouet à sa main, pas méchant, pas trop douloureux, mais qui pince quand même. Je ne déteste pas ça. Ça stimule, ça fait courir le sang, dirait Saphir. Il ne faut pas en conclure que je demeure un adepte du masochisme. Non. Et Berthelot n'est pas teau de me baisser les fesses, même si je passe mon temps à faire l'aumône à des pauvres gueux de la politique ou de la littérature.

Soit dit entre nous.

Quelle consolation tout de même d'apprendre que Berthelot Brunet veut nous entretenir de nos lettres catholiques, mais toujours à sa manière c'est-à-dire "au hasard et en vrac, comme hélas ! je fais toujours, écrit-il, des remarques marginales, et, surtout, une invitation à lire et à moins de mépris".

Il n'y a pas à dire un converti qui se déboutonne se déboutonne et c'est toujours dans ces moments-là que j'adore lire Berthelot ainsi qu'à cinq heures tapage chaque jour, je me rends à l'estaminet causer avec mes paysans, lesquels ne seront jamais aussi instruits que Berthelot mais qui, à son exemple, raffolent des vieilles blagues et s'épuisent à nous raconter des histoires de loups garous et de chasse-galerie sans y croire un traitre mot. C'est délicieux !

Berthelot Brunet, dans sa LETTRE A CELUI QUI NE NOUS AIME PAS, lettre beaucoup trop courte (les écrits d'allure et de bon allant sont tellement rares chez nous !) veut nous prouver que la littérature de nos clercs vaut bien celle de nos laïques si même elle ne les dépasse pas. Il y aura bientôt vingt-sept ans, je soutenais la même thèse dans un article paru dans L'AVENIR DU NORD. On n'oublie pas que les anticléricals à la guele et aux idées croches me tombèrent dessus. J'ignore ce que trimait Berthelot à l'époque, mais je sais que plusieurs années plus tard, il fut question de ce papier devant Jean-Aubert Loranger, Berthelot Brunet, Roger Maillet, Louis Francoeur, le Dr Moe Boucher et aux piliers de l'ECOLE LITTÉRAIRE et que le jeune Berthelot s'en moquait gaillardement et que je passai littéralement pour un sacré fou.

Je ne voudrais pas retourner l'épithète à l'ami Berthelot parce que je sais bien qu'à cet âge-là, il pouvait passablement Voltaire et Remy de Gourmont. Aujourd'hui, il est revenu au bon sens. Il consent à prier dans les églises comme tout le monde, à se confesser comme le dernier des débauchés et à communier comme vous et moi. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Et surtout Berthelot Brunet appartient à cette catégorie d'écrivains catholiques qui se déboutonnent. Les seuls que je respecte du reste, et les seuls qui sauveront au dernier moment les Frères Prêcheurs, qui, selon moi, ne prêchent pas assez ou en tout cas qui prêchent fort mal avec "L'Heure Dominicale".

Et, Berthelot Brunet de conclure dans son bouquin, — car, il a toujours le mot de la fin celui-là, — "... Chacun ses goûts : au catholique Louis-Quatorzième, qui foudroyait le Pape et dragonnait les protestants, je préfère les mystiques qui ont fondé Ville-Marie, que ses habitants n'ont pas réussi à enlaidir toute, et dont les églises accueilleraient mes Homais, quand ils auront vendu leurs pédantes pharmacies."

Il faut lire Chacun sa Vie, cette exégèse d'un érudit contemporain, d'un converti moderne, qui s'est acheminé résolument sur son chemin de Damas, avec la foi d'un néophyte, tout en conservant son oeil scrutateur sur la bêtise humaine.

MARYSE

Chacun sa Vie, par Berthelot Brunet. (Prix \$1.00).

Le vin et le cancer

On oublie trop souvent que la principale cause de la fréquence de plus en plus grande des cancers est due à la mauvaise alimentation actuelle (alimentation antiphysiologique dénutrée et falsifiée).

Un médecin canadien prétendait que le cancer était très répandu en Amérique et en Angleterre du fait que les habitants de ces pays mangent beaucoup trop de viande sans boire de vin.

Que le cancer soit dû en partie à l'abus formidable de la consommation de la viande, la chose est démontrée; c'est une des principales causes alimentaires; quant à dire que le vin interviendrait nettement pour entraver cette maladie, ce serait peut-être un peu prématuré de l'affirmer sans réserve.

Il serait trop long de détailler ici les rapports de l'alimentation et du cancer, ce dernier a pu être entravé (nous n'avons pas encore dit: guéri) par des aliments végétaux hypermagnésifiés, hypercuvrés obtenus à l'aide de cultures spéciales.

Pour en revenir au vin, il faut insister sur la lutte contre les fraudes, car certains mélanges de faux vins sont trafiqués avec certains sucédanés (tirés en particulier du goudron de houille que nous utilisons précisément dans les laboratoires pour provoquer des cancers expérimentalement sur des animaux (rats, lapins, etc.).

Il a été intéressant de rechercher l'action du vin sur la putréfaction et l'intoxication intestinale, lesquelles causent ou favorisent la moitié des maladies, le principal responsable est encore l'abus de la viande, on peut parfaitement admettre que le cancer soit favorisé par cette intoxication. Les expériences biologiques faites avec le vin ont permis de démontrer que, sans avoir l'effet bienfaisant marqué de certains antiputrides alimentaires comme le thym ou le jus de citron, le vin aurait, un tant soit peu, une action favorable tendant à diminuer cette intoxication si grave par ses conséquences, puisqu'elle est l'origine d'une foule de maladies et qu'elle abrège la vie en amenant une vieillesse prématurée. L'usage modéré du vin est donc parfaitement compatible avec une vie saine et longue.

Conseils utiles

Nettoyage des brosses à cheveux

Ne trempez pas les brosses neuves dans de l'eau qui détériore le dos, surtout s'il est de bois verni ou en ivoire. Mettez une cuillerée à café d'ammoniaque dans une pinte d'eau chaude. Retournez la brosse, versez un peu d'eau sur les crins, sans mouiller le dos; rincez en ne trempant que les crins. Secouez la brosse et séchez-la bien ensuite.

... et des brosses à dents

Elles doivent être d'une méticuleuse propreté; lavez-les à l'eau bouillante avant de vous en servir, jusqu'à ce que l'eau soit parfaitement claire, puis faites-les sécher rapidement, à la chaleur si possible, en les maintenant les crins tournés en bas.

Certaines de ces brosses étant habituellement attachées avec du fil de laiton, du vert-de-gris peut s'y former.

LES COUPONS DE RATIONNEMENT

Le premier coupon de rationnement du beurre du nouveau carnet est valide depuis mercredi, le 10 mars. Le second carnet le sera à partir de samedi, le 20 mars et le troisième à partir de samedi, le 27 mars.

La date d'expiration de la validité des trois premiers coupons de beurre "violet" du nouveau carnet de rationnement est fixé au 30 avril. Auparavant la validité des coupons de beurre n'était que d'une durée de 14 jours.



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie
DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.
330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME
Pour consultations : Tél. 171
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.
BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

LES LIVRES

PAUL BEAULIEU: Réflexions sur l'avenir des Canadiens-français par Edmond Turcotte — MARCEL RAYMOND: Les Mémoires d'André Maurois — BERTHELOT BRUNET: Signets — GUY SYLVESTRE: Message à de jeunes Anglaises par André David — Dernière Edition par Pierre Lazareff.

UN PETIT UNIVERS

par Joseph de Pesquidoux de l'Académie Française

Quel beau et simple livre que cet ouvrage qui décrit la vie à la campagne. Les images qu'il nous présente font vibrer les cordes les plus sensibles de chacun de nous. Elles nous rappellent le plaisir des vacances quand nous quittons la ville, le bruit, la radio, l'enfermement des nouvelles et que nous retrouvons, au contact de la terre et des paysans, la simple philosophie qui fit nos pères heureux.

Un volume de 240 pages. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

LA FRANCE

par Charles Péguy

Dans la même collection qui, tout récemment, vous apportait PRIERES, Les Editions Variétés présentent aujourd'hui un petit livre admirable.

En des pages magnifiques et simples, avec un accent souvent pathétique et qui gagne immédiatement la sympathie du lecteur, Charles Péguy évoque des images émouvantes et lumineuses du pays de Sainte-Geneviève, de Saint-Louis, de Jeanne d'Arc, de la Loire, de la Beauce, de Paris et de Chartres. Il en ressort une impression pleine, une meilleure et plus saine compréhension du peuple français.

Un volume de 100 pages. Prix \$0.45, par la poste \$0.50. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

VUE DE LA TERRE PROMISE

— roman —
par Georges Duhamel de l'Académie Française

La CHRONIQUE DES PASQUIER, l'insurpassable chef-d'œuvre de Georges Duhamel, est l'histoire captivante d'une famille française racontée en huit romans aussi intéressants les uns que les autres et dont chacun constitue un livre complet qui peut être lu seul.

VUE DE LA TERRE PROMISE, le troisième roman de cette CHRONIQUE DES PASQUIER dont Les Editions Variétés ont entrepris la publication au Canada, a plusieurs thèmes qui en font un livre remarquable.

Là, les enfants Pasquier commencent à vieillir. Et voilà que tout est changé dans la famille, car chacun veut vivre, vivre pour soi; chacun veut aimer, jouir de la beauté du monde, se sauver, aller vers une terre promise.

Une soif d'amour, de liberté, de gloire assaille tous les Pasquier.

Un volume de 250 pages. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Anecdote

Un journal ouvre une enquête pour savoir s'il convient de rayer de notre vocabulaire le mot qui symbolise les infortunes conjugales. Cela ferait bien des mécontents. Ainsi ce brave homme nommé "Cochon" dont les fils avaient obtenu d'abandonner ce nom trivalent, s'indigna, les renia et fit inscrire à la porte de sa maison: "Ici ont vécu honnêtement dix générations de "Cochon".

APHORISMES MODERNISTES

— Le divorce est une admirable institution: ça maintient les femmes en circulation.

— L'homme qui, de nos jours, se cache derrière les jupes d'une femme n'est pas un lâche... c'est un magicien.

LE SIROP à la saveur délicieuse

Un sucré pur et sain qui est toujours un régal

S'il arrive que votre épicer n'en a plus en magasin, ça vaut la peine que vous attendiez pour ce délicieux sirop. Parfois la demande dépasse la production actuelle, parce que plusieurs milliers de ménages canadiens se sont jointes à la multitude de personnes qui emploient le "Crown Brand".



LE SIROP CROWN BRAND

Un produit de

The CANADA STARCH COMPANY, Limited

"TON PAIN SURPASSE TOUT!"



"MA LEVURE SURPASSE TOUT!"



ASSURE UNE CUISSON FACILE— DONNE UN PAIN SAVOUREUX, LÉGER, EXQUIS ET À MIE FINE

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE
EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ—
TOUJOURS FIABLE!

DÉLICIEUX PLAT SANS VIANDE

ROULÉS AUX LÉGUMES ET FROMAGE "MAGIC"

2 tasses farine tamisée 1/2 lb. petites fèves
3 c. à thé Poudre cuites entières
à Pâte "Magic" 3 c. à soupe
1 c. à thé sel oignons hachés
2 1/2 c. à soupe 3 c. à soupe
shortening vert déshiqueté
1/2 lb. tasse lait Beurre fondu
1/2 lb. carottes Assaisonnement
cuites entières au goût

Tamiser ingrédients secs, incorporer shortening. Ajouter lait pour faire pâte molle. Pétrir légèrement sur planche enfarinée, abaisser à 1/4 pouce, coupez en carrés de 3 pouces. Coupez les carottes sur le sens de la longueur. Combinez tous les légumes avec le beurre, assaisonnez. Placez des légumes sur chaque carré de pâte. Entourez-les de pâte et pressez fermement les bords. Cuisez sur tôle à four chaud (450°F.) de 10 à 12 minutes. Servez avec sauce au fromage.

MAGIC BAKING POWDER

CONTAINS NO ALLUM

AIDE À UTILISER LES RESTES

FABRICATION CANADIENNE



La Céréale Chaud dont
TOUS RAFFOLENT
au Déjeuner
et tellement Nourrissante!



SI C'EST OGILVIE
C'EST BON!

The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

Le parti libéral a réalisé son programme

Nous publions ici le texte de la censure prononcée à la radio par Me Édouard Rinfret, sous les auspices de l'Opinion libérale, samedi, le 13 mars dernier.

En revenant à cette tribune, j'ai la conviction profonde de remplir un devoir sacré envers des vieux amis, des amis qui ont confiance en moi, parce que, jamais je ne les ai trompés et, que toujours, je me suis présenté à eux, au nom du même parti, pour défendre et exposer les mêmes principes, la même doctrine. Pour certains, peu nombreux, fort heureusement, cela semble banal; ils préfèrent les acrobaties, les piroquettes, les virevoltes de nos adversaires. Chacun son goût — à mon avis — c'est dans la stabilité que réside la sécurité. C'est là, certes, et avec le parti libéral que vous l'avez découverte dans le passé — c'est encore là, que, pour l'avenir, vous la trouverez.

Le parti libéral n'a jamais changé de nom; même après la défaite. Lors du congrès de 1938, il n'a pas voulu, selon le mot si juste de Fernand Rinfret, "déformer sa stature héroïque sous un déguisement".

Nos adversaires, eux, lorsqu'ils désirent modifier leur programme, changent tout bonnement de noms: ils ont serpenté dans les dédales de l'association, de la société, de l'action, de l'idée, de l'union, de la Ligue et du Bloc; tour à tour, ils se sont qualifiés de conservateurs, nationalistes, libéraux-conservateurs, Jeune-Canada, Canadiens, séparatistes, mauritiens, laurentiens et conservateurs-progressistes. Il en est qui ayant couvert toute la gamme, se trouvent, pour le moment du moins, membres du Bloc dit canadien et populaire.

Grâce à cette étonnante et vertigineuse métamorphose, ils utilisent sous un vocable, certains arguments qu'ils s'empressent de répudier sous un autre. Cette viscosité, qui leur permet de glisser, de s'échapper au moment où l'on croit les tenir, ils en sont fiers, disent-ils, de la haute politique. N'est-ce pas, plutôt, une dangereuse et lâche façon de manœuvrer à sa parole?

Forts d'une telle faiblesse et se sentant à l'abri de par leur reniement de leur embarras passé, ils ne craignent plus de nous critiquer, de nous abreuver d'injures, d'invectives et de menaces. C'est pour eux peine perdue — car, à l'exemple de M. Thiers, "nous sommes un vieux parapluie sur lequel il pleut des injures depuis 40 ans — que nous font quelques gouttes de plus ou de moins?" — La texture du vieux parapluie est encore excellente; après vous avoir, pendant 40 ans protégés de la tempête et des mauvais temps, il reste toujours parfaitement étanche et capable de vous abriter contre toutes les intempéries. Pour avoir pendant trois ans, dans un geste national, voulu le laisser à la maison, vous êtes revenus tout détrempés — souvenez-vous en!

Ce soir, je voudrais, vous parler particulièrement de la réalisation par le parti libéral, dans le camp provincial, de son programme de 1936, tel qu'élargi par les vœux du Congrès de 1938 et modifié à la lumière des événements courants. Un programme doit, de toute nécessité, pour être vivant, s'adapter aux besoins de l'heure.

Je ne toucherais pas au fédéral — laissant à d'autres le soin de vous exposer l'oeuvre splendide du très hon. M. King.

La première promesse de l'hon. M. Godbout, en regard de l'effrayante augmentation par l'Union Nationale de la dette provinciale, et de la compromission de notre réputation financière fut la restauration de notre crédit; son primordial souci ne cessa d'être l'assainissement de nos finances par tous les moyens possibles: il mit en vigueur et maintint une rigoureuse économie dans toute l'administration, grâce à quoi il a fait renaître la confiance des épargnants et qui lui permettra, cette année, de subvenir à toutes les dépenses du dernier exercice y compris les déboursés au compte du capital. Avec l'hon. M. Matheson, il s'est déclaré opposé à la politique des emprunts pour faire face aux dépenses courantes et favorables au principe de proportionner les dépenses aux revenus.

Politique familiale
Avec le gouvernement Godbout, est revenue l'heure du cultivateur, de l'ouvrier, de la jeunesse et de la famille.

L'on fait, dans certains quartiers comme si c'était une trouvaille rare et exclusive — grand écart d'une politique familiale — du capital humain et du salaire familial. Si l'on se donnait la peine, ne fût-ce que pour cinq minutes, de feuilleter les statuts de la province, l'on constaterait que l'hon. M. Godbout et ses collègues ont déjà concrétisé, sous une forme différente et meilleure, les abstraites propositions des solidisant législateurs oppositionnistes. Par exemple, le préambule des chapitres 38 et 39 des Statuts de 1940 (c'était avant la croisade du Bloc) dit en toutes lettres que la loi du salaire minimum pour les travailleurs non organisés et la loi de l'extension des conventions collectives de travail ont toutes deux pour base la dignité du travail et des nécessités de l'employé et de sa famille.

L'année suivante — 1941 — chapitre 55, (à la demande du clergé

et des médecins), nous votons la loi contre les maladies vénériennes et, par là, nous contribuons, sans contredit, à la protection de la famille.

Nous avions promis une allocation familiale de soutien à la veuve et à l'orphelin — nous proposons cette année dans le discours du trône une augmentation des allocations aux familles nécessiteuses, — un bon familial de tant par dépendant.

Le capital humain, il ne se trouve pas seulement dans les coeurs de ces faux apôtres, il est dispersé dans les villes, dans les campagnes, dans les lointaines régions de colonisation, sur les rivières et les lacs; c'est dans tous ces domaines qu'il faut l'aider et le protéger.

Politique agricole
Avec cette fin en vue, comme il s'y était d'ailleurs engagé, le gouvernement libéral aura, dès la fin de la présente session, réalisé à l'égard de l'agriculture, les promesses suivantes: consécration de fortes sommes en drainage et à l'épierrement des terres, — intensification de la production agricole et de l'industrie laitière, — encouragement de la production du beurre et du fromage, de l'élevage des porcs, construction de petits abattoirs locaux, stimulation de la culture de la betterave et mise en opération de cidreries et de fabriques de sucre, — organisation de façon rationnelle, encouragement et protection de l'industrie complémentaire petite et moyenne, — création du conseil provincial du lin, — contribution au coût d'aménagement d'entrepôts coopératifs en bordure des voies ferroviaires pour venir en aide au cultivateur dans la classification et l'expédition de ses produits, — création de la Corporation des Agronomes, — et surtout développement et encouragement de la coopérative agricole dans toutes ses formes — si bien qu'une augmentation de 250% a été enregistrée en ce domaine depuis quelques années, — que 46 nouvelles coopératives agricoles furent fondées en 1942, que d'après les dernières statistiques, nous comptons 25,006 membres dans 63 sociétés agricoles, 36,022 adhérents dans 668 clubs de fermiers et 2,591 adeptes dans 137 clubs de jeunes cultivateurs.

Notre politique de colonisation a mis fin à certains abus criants, et a sauvé la personnalité morale du colon tout en humanisant son travail par la mise à sa disposition de tracteurs et de mécanique. Nous allons encore intensifier le mouvement colonisateur, hâter le défrichement de nouvelles terres: dans cet esprit, nous travaillons en ce moment à un plan pour doter les régions nouvelles d'une organisation semblable à celle des vieilles paroisses afin d'offrir un plus alléchant attrait à ceux que la démobilisation et la désaffectation des usines de guerre pourraient laisser sans emploi.

Politique ouvrière
Le gouvernement libéral a amélioré le sort de l'ouvrier en lui assurant des conditions de travail plus favorables et une rémunération plus équitable. Tel que promis, il a détruit l'effet désastreux des Bills 19 et 20, passé la loi humaine et juste des Salaires Minimum, il a favorisé une extension progressive et rationnelle des conventions collectives de travail dans l'industrie et le commerce et il a toujours fait preuve d'un respect intégral du droit d'association. Grâce à lui, le Conseil Supérieur du travail est maintenant fait accompli et les ouvriers sont, dorénavant, représentés sur toutes les commissions chargées de l'application des lois qui les intéressent.

Il verra, dès cette session, à l'élargissement des dispositions relatives aux maladies professionnelles et à l'établissement d'un système d'assurance maladie. Une commission sera nommée, en vue d'apporter une solution équitable aux problèmes qui se posent dans le domaine du bien-être social.

Les pêcheurs ont applaudi la création du département des pêcheries maritimes, ils se verront octroyer des facilités de crédit et verront accroître la capacité des entrepôts frigorifiques.

En vue de rapprocher le cultivateur de ses marchés, d'encourager l'agriculture et de progressivement développer le tourisme, nous avons appliqué une politique de bonnes routes, construit une route transcontinentale dans le Québec — refait les abords de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Hull, — supprimé les ponts à péage et nous sommes à compléter l'autopiste Québec-Montréal; l'hon. M. Bouchard est à élaborer un vaste plan de voirie dans le but d'utiliser la main-d'oeuvre disponible après la guerre. Cette session verra de plus la création d'un système de voirie forestière aux fins de sauvegarder le domaine forestier et d'assurer son exploitation plus rationnelle.

Sur le terrain, économique et financier, citons, formant déjà partie de nos statuts ou qui le feront bientôt, l'abaissement des taux d'électricité, l'établissement de centrales électriques, l'étatisation des forces hydrauliques de l'Outaouais, l'électrification rurale. Création de l'office des débouchés agricoles, nomination à Ottawa, à New-York et en Amérique du Sud, d'agents généraux et commerciaux, création d'un

conseil d'orientation économique pour faire face aux problèmes d'après guerre, diffusion, soutien et surveillance des Caisses Populaires, révision de la loi des compagnies pour assurer la protection du salarié, de l'actionnaire et du porteur d'obligations.

La jeunesse
En faveur de la jeunesse, grâce au parti libéral: orientation professionnelle et éducative — création d'un organisme permanent d'aide à la jeunesse, don de \$25,000 à l'A.C.J.C. — collaboration, coopération et bonne volonté des industriels dans le développement et la préparation de nos jeunes, système d'apprentissage — assistance morale et financière aux jeunes cultivateurs et, pour qu'ils demeurent sur la terre, exemption du service militaire.

Dans le domaine de l'éducation, l'honorable M. Perrier et le gouvernement se glorifient d'une augmentation des crédits consacrés à l'instruction publique, de la réforme de l'enseignement, de l'instruction obligatoire et gratuite, d'où, gratuite des livres — de l'enseignement plus raisonnable de l'anglais pour mieux préparer la jeunesse à gagner sa vie dans un pays bilingue — de l'expansion des écoles d'agriculture, de la ruralisation de l'enseignement. Je note de plus la réforme et le développement de l'enseignement ménager, la diffusion des écoles techniques — la passation de la loi des Ecoles d'industrie offrant une meilleure adaptation aux besoins des temps présents et une protection plus efficace à l'enfant — l'aménagement moderne de l'Ecole du Meuble, et aussi d'ateliers et de laboratoires, la fondation d'écoles d'Arts et Métiers et d'une école d'Arts graphiques, l'achat de bibliothèques à Montréal et à Québec, création du Conservatoire de Musique — et surtout, la solution de l'épineux problème de l'Université de Montréal.

Enfin, pour clore une liste déjà longue mais forcément incomplète: abolition des rentes seigneuriales — suffrage féminin — institution d'une commission du Service civil provincial.

Oeuvres constructives
Cette longue et minutieuse énumération vous aura peut-être paru oiseuse — vous m'avez, sans doute, jugé présomptueux de croire que vous alliez absorber tout ce bombardement; — soyez sans crainte — je serai satisfait si vous conservez l'impression d'une masse formidable d'oeuvres constructives accomplies en exécution de promesses formelles à vous faites — car, à mon avis, et dans l'opinion de mes chefs, il n'est rien de plus important que de tenir parole.

Pour réussir ce magistral tour de force, il a fallu, à la tête de chaque département, un expert et dans le gouvernement des hommes dont la valeur n'avait d'égal que leur désir de donner le meilleur d'eux-mêmes pour le bien-être et le relèvement de leurs semblables. Je n'entreprendrai pas de les nommer — ils font corps! quand l'un travaille, il met à exécution les idées de tous. Il fallait à la direction un chef compétent, honnête, travailleur, patriotique et réellement national, qui a le grand mérite de s'être entouré de lumières et la gloire d'avoir continué à briller d'un éclat plus vif encore.

Il a raison d'être fier du record de son gouvernement et de l'opposer aux dangereuses promesses, aux engagements téméraires et vagues, aux menaces inconsidérées qui, à une heure difficile, semblent être devenues les armes des groupes d'opposition.

D'autres orateurs me succéderont qui étudieront avec vous les différentes questions particulières. La semaine prochaine, même poste, même heure, vous aurez le plaisir d'entendre M. Edmond Turcotte.

Les arts paysans à Rimouski

La Chambre de commerce des Jeunes de Rimouski vient de prendre une initiative très heureuse en annonçant qu'elle organiserait, l'été prochain, une exposition de travaux d'arts domestiques.

L'exposition sera tenue à Rimouski même, au cours du mois de juillet, et les exhibits proviendront de la région dont cette ville est le centre commercial et industriel le plus important.

La Chambre de commerce des Jeunes a constitué un comité général de l'exposition, auquel on a adjoint des comités spéciaux pour les exhibits, les finances, la publicité et le programme. Ces divers comités se sont mis à l'oeuvre immédiatement.

L'exposition, outre qu'elle procurera un grand encouragement aux modestes travailleurs ruraux, permettra à la population du Bas-Saint-Laurent de se rendre compte du développement qu'a atteint l'artisanat domestique et de l'importance qu'il peut prendre dans la vie économique de leur région. Nous sommes assurés d'avance qu'elle remportera un vif succès.

Pensée

L'homme est comme un enfant qu'on berce en chantant avec des paroles qu'il ne comprend pas, et qui sourit après avoir pleuré.

Lamarline

"L'armée de réserve"

De L'Action catholique, Québec :

Il est maintenant admis par tous les esprits raisonnants que le meilleur moyen, le seul moyen, de prévenir l'agression des conquérants, c'est de les tenir loin de notre pays, en unissant nos forces à celles des peuples déjà aux prises avec eux.

Nous croyons de plus en plus à notre victoire. Mais à la guerre, il n'est permis de prendre aucun risque par omission. Si nous faut des défenseurs à la première ligne de feu, — et Dieu merci, le volontariat semble nous procurer tous les soldats, tous les marins et tous les aviateurs nécessaires à nos armées d'outre-mer — il ne serait pas sage de négliger la défense territoriale. Qu'un jour, l'ennemi trompe la vigilance des marines anglaises et américaines, et nous aurons sûrement de la mauvaise visite. Ce qu'à Dieu ne plaise!

La défense du pays par-delà les océans est une conception moderne de la stratégie que des esprits peuvent être, jusqu'à un certain point, excusables de ne pas comprendre, parce qu'elle s'oppose à tout ce que nous savons et pensons de la guerre depuis toujours. Mais la défense territoriale est une vieille tradition des peuples civilisés, à laquelle nous voulons tous être fidèles.

Ceux-là même qui refusent d'admettre les exigences de la stratégie moderne en ce qu'elle offre de plus vaste et de plus nouveau sont bien obligés de reconnaître la nécessité d'organiser la défense territoriale. Leur sentiment devrait même les pousser aux premiers rangs de l'armée territoriale, c'est-à-dire, de l'armée de réserve. Ne croyant pas au principe de la défense du Canada au loin, ils feront sûrement leur possible pour appliquer celui de la défense du Canada au Canada et voudront participer selon leurs moyens à cette oeuvre patriotique.

L'armée de réserve, lions-nous dans une pièce non officielle, mais sérieuse, sert au Canada seulement. Autant que possible, le soldat de l'armée de réserve fait son service dans la circonscription de son domicile. L'entraînement comporte un service de quarante-cinq jours par année, dont quinze dans les camps, et dix jours de manoeuvre. Des cours sont donnés sur les armes nouvelles et leur emploi. Une solde est accordée aux recrues.

Les soldats et les officiers de l'armée de réserve se recrutent parmi les civils qui, à cause de leur âge, de leur état-civil ou de leur catégorie médicale, ne sauraient être appelés en service actif. Les organisateurs de l'armée de réserve comptent principalement sur les employés du commerce et de l'industrie, sur les fonctionnaires, les hommes de profession, etc.

Ceux qui en font partie ont la satisfaction de servir la Patrie, en préparant les cadres de l'armée qui défendrait le Canada si, un jour, par malheur, Allemands ou Japonais réussissaient à franchir la barrière que leur opposent là-bas les vaillants soldats, marins et aviateurs déjà au feu.

Nous souhaitons aux organisateurs de notre armée de réserve tout l'appui qu'ils ont le droit d'attendre d'un peuple fier, dont les ancêtres n'ont jamais hésité à défendre leur territoire.

Eugène L'HEUREUX

Subside aux marchands de bois

Pour écarter la menace d'une diète de bois de chauffage, le département des munitions annonce qu'un subside d'un dollar par corde sera payé aux marchands pour tout bois de chauffage commercial coupé jusqu'au 30 juin 1943.

Accord aérien avec les Etats-Unis

Des notes échangées entre les gouvernements canadiens et américains prolongent jusqu'à la fin de la guerre un accord de décembre 1940 par lequel diverses routes aériennes entre les deux pays étaient divisées entre courriers aériens des Etats-Unis et du Canada.

Pensée

Les méchants envient et haïssent, c'est leur manière d'admirer.

(V. Hugo)

Festivals de Montréal

Wilfrid Pelletier et l'Orchestre des Festivals

M. Wilfrid Pelletier vient d'être nommé Directeur du nouveau Conservatoire de Musique, installé dans l'ancienne Bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis, et qui ouvrira ses portes aux élèves prochainement. Ce poste revenait de droit à M. Pelletier, non seulement parce qu'il est un des artistes dont le Canada est le plus justement fier, mais parce qu'il est sans conteste celui qui, vivant à l'étranger, est resté le plus fidèle à son pays.

Tous, nous avons connu de ces jeunes boursiers qui avaient étudié et voyagé en Europe aux frais de la province. De retour chez nous, ils s'ingéniaient trop souvent à faire ressortir nos lacunes plutôt qu'à s'efforcer à les combler et affichaient un profond dédain de leurs compatriotes. M. Pelletier a agi tout autrement. Jamais il n'a oublié ses modestes débuts, les difficultés qu'il a dû surmonter, non plus que l'aide efficace et méritée que lui apportait, à l'âge de 16 ans, l'attribution du Prix d'Europe de Musique.

C'est pourquoi, développer le goût et l'art de la musique chez ses compatriotes, surtout à Montréal, sa ville natale, a été l'une de ses plus chères ambitions. Il a été le premier chef d'orchestre des Concerts Symphoniques et le directeur musical de cette association. En 1936, il fondait, de concert avec Mme Athanase David, les Festivals de Montréal. Il a réussi, grâce à son influence et à sa connaissance du monde musical, à attirer à Montréal les plus célèbres artistes du Metropolitan.

Après deux ans d'absence, M. Pelletier revient aux Festivals pour y faire exécuter la Passion selon saint Matthieu, de Bach, qu'il a déjà donnée à Montréal sous forme d'oratorio. Il s'agit cette fois d'une dramatisation, avec costumes et décors, qui rappellera les Mystères du Moyen Age. Ces représentations auront lieu les 20, 21 et 23 avril ainsi que le 24 en matinée, à la salle de l'Ermitage.

Parmi les solistes qui viendront de New-York pour la circonstance, mentionnons: Mark Harrell, baryton, John Dudley, ténor, Marguerite Harshaw, contralto, et Edward Kane comme narrateur.

Cigarettes SWEET CAPORAL
"LA FORME LA PLUS PURE SOUS LAQUELLE LE TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ"

Le Vatican attaque le racisme allemand

La radio du Vatican parle d'une "conscience raciste exagérée et stupide"

— Dans une émission radiophonique à l'Allemagne, la radio du Vatican s'est attaquée à ce qu'elle a appelé "la conscience raciste exagérée et stupide".

"Une société qui rejette l'unité fondamentale en Dieu de tout ce qui est humain, est sur la route de l'erreur", a déclaré le speaker du Vatican. Il ajouta: "S'il n'y a pas de place et si l'on ne respecte pas la vie de l'individu, la société ne saurait qu'en souffrir, car elle deviendra vide de sens".

Les Etats-Unis rapportent que dans une émission du Vatican à destination de l'Allemagne, à l'occasion du 4e anniversaire de l'accession au trône de S. S. le pape Pie XI, on a vertement condamné le travail forcé, le massacre des otages innocents et les autres actes posés pour atteindre "les buts d'un Etat qui régit en despotisme et a perdu tout contact avec les lois de Dieu".

UN BON ÉCLAIRAGE
BONS YEUX POUR TRAVAUX DE GUERRE

Le Moyen AMPOULES EDISON MAZDA

FABRICATION CANADIENNE
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

RAPPORT FINANCIER DE LA METROPOLITAN POUR 1942

ENGAGEMENTS ENVERS LES ASSURÉS, LES BÉNÉFICIAIRES ET AUTRES	ACTIF PERMETTANT DE FAIRE FACE AUX ENGAGEMENTS
Reserves statutaires des polices Ce montant, avec les primes et l'intérêt futurs, est nécessaire pour assurer le paiement de tous les bénéfices qui écherront au titre des polices.	Valeurs gouvernementales Gouvernement des Etats-Unis, \$1,640,023,863.53; Gouvernement du Canada, \$133,810,424.99
Reserves pour versements futurs sur les contrats supplémentaires Produits de polices en règlement de sinistres-décès, de dotations échues et d'autres capitaux laissés entre les mains de la Compagnie.	Autres obligations Etats particuliers et Municipalités des Etats-Unis, \$86,482,597.79; Provinces et Municipalités du Canada, \$92,268,974.32; Chemins de fer, \$527,015,597.35; Services publics, \$818,347,218.79; Industries et divers, \$510,191,569.68.
Dividendes laissés entre les mains de la Compagnie	Actions Toutes privilégiées ou garanties, sauf \$320,750.00
Sinistres sur le point d'être réglés	Prêts fonciers sur première hypothèque Fermes, \$89,380,287.45; Autres propriétés, \$863,051,414.58.
Autres engagements découlant des polices	Prêts sur polices
Impôts échus ou courus	Biens fonciers Y compris \$124,250,661.21 de construction d'habitations et d'immeubles à l'usage de la Compagnie; et de plus, \$21,670,999.49 d'immeubles détenus avec promesse de vente.
Engagements divers	En caisse
Reserves pour prêts hypothécaires Pour compenser la dépréciation possible dans la valeur de ces prêts.	Primes différées et en cours d'encaissement (nettes)
Reserves pour dividendes à payer aux détenteurs de polices Mises de côté pour distribution, au cours de l'année 1943, aux détenteurs de polices qui y auront droit.	Intérêts et loyers achetés et courus, etc.
TOTAL DES ENGAGEMENTS	ACTIF TOTAL POUR FAIRE FACE AUX ENGAGEMENTS

FONDS DE SURPLUS: \$382,069,190.46

La Compagnie a un actif total qui excède de \$382,069,190.46 le total de ses engagements. Cet excédent donne une plus forte assurance que, lors de leur échéance, tous les bénéfices seront intégralement payés aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires. Il se compose des deux postes ci-dessous:

Fonds de Surplus Spécial . . . \$12,300,000.00 Fonds non attribués (Surplus) . . . \$369,769,190.46

Cet excédent constitue une marge de sécurité contre les pertes qui peuvent être éprouvées du fait de la guerre et d'autres conditions.

N.B. — Parmi les valeurs actives énoncées ci-dessus se trouvent \$271,804,055.40 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle. Les affaires traitées au Canada et figurant dans ce rapport sont indiquées sur la base du pair du change.

Assurances-Vie en cours, à la fin de 1942 . . . \$26,867,676,154
Assurances-Vie à prime encaissée, émises en 1942 . . . \$2,051,013,903
Montant payé aux détenteurs de polices en 1942 . . . \$503,624,637.04

FAITS IMPORTANTS DES TRANSACTIONS DE 1942, AU CANADA

Ces faits importants qui marquent le travail de la Compagnie, au Canada, pendant 1942, intéresseront tout spécialement les assurés de la Metropolitan et leurs bénéficiaires, au Canada.

Placements au Canada:	Assurances-Vie en cours, au Canada, à la fin de 1942:
Obligations du Dominion . . . \$132,810,424.99	Branche Ordinaire . . . \$790,359,074
Obligations des Provinces et des Municipalités . . . \$2,268,974.32	Branche Industrielle . . . 482,690,893
Tous les autres placements . . . 104,000,070.81	Branche du Groupe . . . 130,077,666
	\$1,403,237,543

Les chiffres indiqués ci-dessus comprennent des placements de \$68,000,000 en Emprunt de la Victoire et en Emprunts de Guerre.

Paiements aux détenteurs de polices canadiens et à leurs bénéficiaires, en 1942 — \$26,897,409.49.

Le total des déboursés de la Metropolitan, au Canada, depuis qu'elle a commencé ses opérations, en 1872, plus les capitaux qu'elle a maintenant placés au pays, dépasse d'au delà de \$199,750,000 le total de ses encaissements en primes, au Canada.

Metropolitan Life Insurance Company

FREDERICK H. ECKER
Président du Conseil d'Administration

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)
SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK
Direction Générale au Canada: OTTAWA
EDWIN C. McDONALD, Vice-Président Administrateur

LEROY A. LINCOLN
Président

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable HECTOR PÉRIER

Quelques les travaux sessionnels accaparent à peu près tout le temps du Secrétaire de la province, ce dernier trouve encore de nombreux moments à accorder à ceux qui sollicitent des entrevues pour lui soumettre des problèmes et formuler des demandes de diverses natures. La dernière semaine de l'honorable Hector Périer fut marquée par les activités suivantes: vendredi, le 12 de mars, il était à son bureau de Québec assistant à deux réunions du conseil des ministres, et recevant, entre les deux séances, plusieurs visiteurs. Samedi, nous le retrouvons à son bureau de Montréal où il accordait de nombreuses entrevues et assistait, le soir, au dîner offert par le Club Canadien à M. Omer LeGrand à l'occasion de son élévation à la magistrature. Dimanche, M. Périer visitait plusieurs amis de la Ville de Terrebonne et lundi, à son bureau de Montréal, il recevait quelques délégations et plusieurs visiteurs. Mardi, mercredi et jeudi, à Québec, il assistait aux séances de la Chambre, aux réunions des divers comités et à celles du Conseil des ministres. Ainsi qu'on le constate, les moments de loisir du député de Terrebonne sont peu nombreux; d'ailleurs tout ce qui compte pour ce dernier est de consacrer son temps et le meilleur de lui-même aux intérêts de ses commettants et de sa province.

Démonstration culinaire le 22 mars

Le prochain cours d'art culinaire que donnera l'École ménagère régionale de Saint-Jérôme, lundi, le 22 mars prochain, comportera la confection de toute une variété de sandwiches.

Les dames et les jeunes filles qui désirent offrir un goûter aussi appétissant qu'original, soit après le bridge ou à l'occasion de fiançailles ou de mariage, feront bien de ne pas manquer la démonstration culinaire du 22.

MENU

Vin rouge,
Canapés à la Bouquetière,
Galette Lafayette,
Salade Argenteuil,
Petits Pains rubannés
Sandwiches à la crème Olga,
Sandwiches délicats,
Sandwiches damiers,
Sandwiches rouilleux,
Petits pains au lait,
Sandwiches au raisin,
Sandwiches à l'orange,
Sandwiches rubans.

La tempête désorganise les transports

La tempête de neige, de pluie et de grésil qui s'est abattue sur la province cette semaine n'a pas été sans laisser de traces de son passage. Les services de téléphone et de télégraphe ont été fort affectés et les usagers ont dû, dans une multiplicité de cas, attendre des heures avant d'obtenir un raccordement. Quant aux routes, elles sont dans le plus déplorable état. Malgré les efforts de l'autorité pour les maintenir ouvertes, les éléments ont eu le dessus et encore aujourd'hui, plusieurs lignes de transport par autobus sont inactives. Ainsi, entre Montréal et Saint-Jérôme, les voitures de la Provincial Transport Ltd. ne sont pas à la disposition du public voyageur. Les personnes employées aux usines Bouchard, entre Sainte-Thérèse et Saint-Janvier, sont obligées de voyager par train. Et ceci n'est pas très accommodant en ce sens que les équipes de nuit doivent se rendre à leur travail six heures avant de se mettre à l'oeuvre. Des équipes d'hommes sont au travail sur cette route et le ministère y a dépêché des charnières qui auront tôt fait, espérons-le, de remettre l'ordre et rétablir la circulation.

BISMA-REX

Remarquable soulagement en quelques minutes

- L'acidité neutralisée
- L'irritation adoucie
- Le gaz éliminé
- L'estomac protégé

Pour normaliser plus promptement l'acidité gastrique

2 1/4 onces		.50
4 onces		.75
16 onces		1.75

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

339, rue Saint-Georges — Saint-Jérôme

Voisin du marché

Téléphones: 558 et 559

WILFRID PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

Madame Maurice gravement malade

Nous sommes au regret d'annoncer que Madame Maurice, épouse de M. Aurèle Maurice, propriétaire de l'Hôtel Maurice, à Saint-Jérôme, a été soudainement frappée de paralysie mardi dernier. En compagnie de son époux, Madame Maurice se rendait passer la soirée chez des amis lorsqu'elle s'affaissa soudain. Transportée à son domicile elle fut confiée aux soins du Docteur Duval. Le dernier bulletin émis par celui-ci révèle une amélioration qui, sans être sensible, permet d'espérer que Madame Maurice supportera le coup et retrouvera la santé. C'est ce que tous les nombreux amis de la famille souhaitent.

Colonne paroissiale

Naissances

POIRIER — A. M. et Mme Roméo Poirier (Maximilien Beauchamp) un fils, né le 10 mars et baptisé le même jour, sous les noms de J.-André-Carol. Parrain et marraine, M. et Mme Odessa Quenneville.

DESLOGES — A. M. et Mme Léopold Desloges (Laurette Chartrand) un fils, né le 8 mars et baptisé le 11. J.-Guillem-Pierre-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Prosper Giroux.

CABANA — Au lieutenant et à Mme Laurent Cabana (Thérèse Léonard) une fille, née le 9 mars et baptisée le 13. M.-Thérèse-Micheline. Parrain et marraine, le lieutenant et Mme Paul Leclair.

TAILLON — A. M. et Mme Marcel Taillon (Laurence-Laurette Corbail) un fils, né le 9 mars et baptisé le 14. J.-Marcel-Lionel-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Corbail.

DANIS — A. M. et Mme Léopold Danis (Blandine Lafleur) un fils, né le 12 mars et baptisé le 14. J.-Rodolphe-Claude. Parrain Rodolphe Lafleur; marraine, Marguerite Allaire.

THERRIEN — A. M. et Mme Roland Thérien (Adeline Crépeau) une fille, née le 13 mars et baptisée le 15. M.-Simone-Gisèle-Annette. Parrain et marraine, Gaston et Simone Crépeau, de Villerville.

DANIS — A. M. et Mme Ernest Danis (Germaine Jetté) une fille, née le 14 mars et baptisée le 15. M.-Béatrice-Claudette. Parrain et marraine, M. et Mme Achille Maher.

LEBEAU — A. M. et Mme Achille Lebeau (Emilia Racine) un fils, né le 14 mars et baptisé le 15. J.-Laurent-Léonard. Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Durand.

DUBUC — A. M. et Mme Edgar Dubuc (Yvette Machabée) un fils, né le 8, à l'hôpital Saint-Luc, de Montréal, et baptisé le 14 mars, J.-Armand-Jean-Marc-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Forget.

Décès

PAQUETTE — A l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette, à l'âge de 47 ans, est décédé, le 13 mars, le sergent Georges Paquette, de Saint-Jérôme, attaché au Régiment de Joliette. Ses funérailles ont eu lieu, mardi le 16 mars, à 9 heures, en l'église de S.-Jérôme.

GAMACHE, Dame Eddy — A l'hôpital du Sacré-Coeur, de Cartierville, est décédée Hélène Labelle, épouse d'Eddy Gamache, âgée de 21 ans et 11 mois. Ses funérailles ont eu lieu, à 10.30 heures, en l'église de cette paroisse.

Retraites paroissiales

Cette semaine a lieu la retraite des dames prêchée par les RR. PP. Donat Coutu et Léo Massé, jésuites. Dimanche soir, à 7.30 heures, aura lieu l'ouverture de la retraite des hommes.

Au Conseil municipal de Saint-Jérôme

Assemblée du 15 mars

Le Conseil municipal de Saint-Jérôme s'est réuni lundi, le 15 mars dernier sous la présidence de S. H. le maire Cherrier. Nous publions ici un résumé de quelques questions qui furent débattues et intercalons quelques décisions prises au cours de la réunion tenue antérieurement et dont nous n'avions publié aucun détail.

Projet de subdivision des lots 284 et 284A à l'est du premier Boulevard

Le conseil prend communication d'un projet de subdivision des lots 284 et 284A préparé par M. Louis Migneault, arpenteur-géomètre pour M. Lucien Parent.

Ce projet est soumis au Conseil afin de permettre à ce dernier d'étudier les possibilités d'établir un système de drainage dans cette partie de la ville. Ce comité recommande donc qu'en vue d'une étude complète de ce projet, des niveaux et estimés soient préparés par l'ingénieur de la ville dès que la saison le permettra.

Que la construction d'une fosse d'épuration des eaux d'égout soit également mise à l'étude laquelle fosse pourrait recevoir les eaux d'égout de tout le plateau situé sur les parties est des lots 284, 284A, 283, 51 et 49.

Que l'emplacement de cette fosse soit situé à l'est du projet de subdivision actuellement soumis, mais sur la propriété de M. Lucien Parent qui, étant présent, consent de céder le terrain nécessaire pour l'établissement de cette fosse à raison de \$100.00 par lot de 50 x 100. Il est entendu qu'aucun engagement n'est actuellement pris par la ville quant à l'achat de ces terrains, avant l'acceptation du projet par le ministère de la santé de Québec.

Plan général de la ville

Le comité a discuté avec M. L. Migneault, arpenteur-géomètre, de la préparation d'un nouveau plan général de la ville, ce qui serait d'un grand avantage pour toute la population vu que celui qui existe date de septembre 1893 et que depuis, un grand nombre de propriétés ont été morcelées et nombre de nouveaux occupants n'y apparaissent pas.

M. Migneault se déclare prêt à préparer un tel plan et doit soumettre ses conditions, lesquelles seront étudiées par le conseil.

Incendie chez M. Alex Lajeunesse

— Paroisse —

Le rapport du directeur du feu concernant l'incendie chez Mme Alex Lajeunesse, dans la paroisse de Saint-Jérôme, est adopté et le trésorier est chargé de réclamer, de la paroisse, \$31.50 pour frais de déplacement des pompiers et de la pompe à incendie.

Arbres dangereux

M. le greffier est chargé d'envoyer un avis aux personnes qui ont sur leur propriété ou en front de ces propriétés des arbres dangereux. Ils doivent faire disparaître ces arbres sans délai, la ville se dégageant de toute responsabilité au cas d'accident.

Si ces arbres ne sont pas enlevés, dans un délai raisonnable, la ville fera faire le travail d'abattage aux frais des intéressés.

Engagement d'employés supplémentaires les jours de marché

MM. Elie Meunier et Ludger Labelle, fils, ont été engagés pour s'occuper du placement des voitures, du pesage des marchandises et de la collection des places les jours de marché et les présidents des Commissions finance et feu, Police et marché sont chargés de cette organisation.

Neige et glace provenant des toits

Le contremaître de la voirie fait rapport et donne une liste des propriétés dont la neige et la glace tombent sur les trottoirs. Le greffier est chargé de donner avis à chacun de ces propriétaires d'avoir à prendre les mesures nécessaires pour enlever ces neiges ou glaces et si la ville est obligée d'enlever telle neige ou glace sur le trottoir le propriétaire de l'immeuble intéressé devra payer le coût de tel enlèvement.

Aqueduc

La gelée ayant occasionné certains dommages à la bâtisse du puits No 2 de l'aqueduc et déséquilibré la tuyauterie intérieure, le président de la commission d'aqueduc est autorisé à faire faire immédiatement les travaux nécessaires pour remettre à niveau la tuyauterie afin de permettre l'accouplement de la pompe et la mise en opération de celle-ci.

Depuis vendredi midi le 5 mars 1943 la population de Saint-Jérôme boit de l'eau des nouveaux puits artésiens. Cette eau ne contient plus de chlore comme par le passé.

Cérémonie présidée par le comte d'Athlone

Quatorzième promotion à l'école des cadets-officiers de Saint-Jérôme

Mardi dernier, cent trois nouveaux aspirants officiers de langue française ont reçu leur badge des mains de Son Excellence le gouverneur-général du Canada, le comte d'Athlone à l'école des cadets-officiers du camp militaire de Saint-Jérôme commandé par le lieutenant-colonel Paul Brosseau, E.D. Le général Panet, commandant du district militaire no 4 accompagnait le représentant du roi qui fut escorté par une garde d'honneur à son arrivée au centre d'entraînement 44. La cérémonie se déroula au manège Ralston des Casernes Carillon et réunit un grand nombre d'invités de marque et de parents des nouveaux stagiaires de l'école d'officiers de Brockville. Les parents des cadets promus furent présentés à son Excellence qui prit le déjeuner au mess des officiers.

S'adressant en français aux cent trois futurs officiers le gouverneur-général a loué la bonne entente qui existe chez les hommes en uniforme.

"De ce centre d'entraînement, vous irez au centre d'entraînement des officiers, à Brockville, dit-il. Vous y prendrez votre place à côté de vos compagnons d'armes de langue anglaise et je crois que c'est là une occasion opportune pour vous et pour eux de vous comprendre et de vous apprécier mutuellement. Il n'y a pas de meilleur moyen d'augmenter la bonne volonté et le respect mutuels que de subir ensemble les rigueurs de l'entraînement militaire."

"Si bon que soit le cours que vous suivrez, ajoute le comte, il y a d'autres facteurs qui contribueront à votre succès ultime comme officiers", dit le comte d'Athlone, qui est un ancien cadet du Royal Military College de Sandhurst.

"Il doit y avoir une cause au combat et une tradition d'honneur et de loyauté à maintenir, dit encore le gouverneur général. Ici aussi vous êtes des plus favorisés: je n'ai pas besoin de vous dire que vous vous entraînez pour combattre pour la plus noble cause qui ait jamais hanté les esprits et les coeurs des hommes civilisés."

S. Excellence a rappelé les faits héroïques des unités canadiennes-françaises fameuses, particulièrement sur les rives de Dieppe. "Fortifiés par leur exemple, dit-il, je sais que vous n'apporterez, à vous et aux unités dans laquelle vous servez, que du crédit."

"N'oubliez jamais, conclut Son Excellence, les hommes qui servent sous vos ordres. De votre dévouement et de votre loyauté dépendront leur sécurité et leur bien-être. Persévérez à l'entraînement, maîtrisez vos armes, connaissez vos hommes et, alors, vous serez qualifiés comme chefs. En observant cette simple formule, ajoutez le gouverneur général, vous vous préparerez amplement à la tâche qui vous attend dans cette guerre et dans la période de paix qui suivra sa fin victorieuse."

Il a gain de cause

Monsieur Gérard Alarie, propriétaire du restaurant du théâtre de St-Jérôme, a obtenu gain de cause dans sa demande de diminution de loyer, lequel avait été doublé depuis le 25 novembre dernier, soit porté de \$50.00 à \$100.00 par mois. Les propriétaires de la Compagnie du Théâtre Rex de Saint-Jérôme s'étant pourvus en appel, le juge T.-H. Barton vient de confirmer et maintenir le premier jugement rendu le 29 janvier dernier à Saint-Jérôme par le juge Donat Lalonde.

Ligue de hockey juvénile de Saint-Jérôme

Le Club Alfred Langlois a fini en tête de la Ligue Juvénile de Saint-Jérôme avec un avantage de trois points sur l'équipe en seconde position. Vu l'écroulement de l'Aréna, il fut impossible de continuer les parties de détail. A ce moment, cependant, tout semblait favoriser les joueurs de M. Langlois dans la course au championnat. Les premiers compteurs de la Ligue furent Guy Alarie, 15 points et 5 aides, et Marcel Beaulieu, 10 points et 9 aides. Les membres de l'équipe se joignent à leur gérant pour assurer M. Alfred Langlois de leur reconnaissance pour les généreux encouragements et cadeaux qu'il leur a distribués.

Représentation cinématographique au camp militaire

Au profit de la Croix-Rouge

Plus de mille personnes assistaient, dimanche soir dernier, dans la vaste salle du manège Ralston, au centre d'entraînement de Saint-Jérôme, à une soirée organisée au bénéfice de la Croix-Rouge. Tout un programme avait été agencé pour la circonstance, monsieur Adolphe Clarke, inspecteur sanitaire du comté de Terrebonne, s'étant chargé d'obtenir les films qui furent projetés sur l'écran. La soirée était sous la présidence conjointe du Lieutenant-Colonel Brosseau, commandant du centre d'entraînement de Saint-Jérôme et de M. Jean-Paul Rolland, président du comité local de la Croix-Rouge. Il n'y eut qu'une seule allocution prononcée par monsieur Rolland. Celui-ci fit un bref historique de la Croix-Rouge et souligna ses nombreuses oeuvres dans divers domaines, tant en temps de paix qu'en temps de guerre. Il invita les personnes présentes à souscrire généreusement à cette organisation qui se penche sans compter sur les misères et les souffrances humaines. Bref, la soirée fut un succès et les profits en furent versés à la Croix-Rouge. Il vaut aussi souligner que les efforts du comité local ont été couronnés du plus vif succès, l'objectif n'ayant non seulement été atteint, mais légèrement dépassé. Les zélés sollicitateurs et sollicités ont, à l'unanimité, décidé d'étendre la campagne dans Saint-Jérôme jusqu'à mardi prochain.

Retraites fermées à Sainte-Agathe

Le Foyer Notre-Dame de Sainte-Agathe des Monts, heureux d'offrir un asile pieux, aux âmes désireuses de se recueillir dans la prière, fait connaître aux dames et aux jeunes filles, les dates fixées durant le mois de mars à cet effet:

Du 22 au 25, pour jeunes filles;
Du 27 au 30, pour dames.

Ces retraites seront prêchées par le Rév. Père Gagnon, O.M.I. Nous demandons instamment de bien vouloir s'inscrire à l'avance.

L'église de Saint-Agricole brûle

La paroisse de Saint-Agricole est dans le deuil. Son temple, dont la construction date de quelques années déjà, a été détruit de fond en comble dans la matinée du 8 mars dernier. La marche de l'élément destructeur a été rapide au point que même les Saintes Espèces ne purent être sauvées. L'automobile de M. le curé Boisvert, remise au-dessous de l'église, fut aussi entièrement détruite. Grâce aux efforts de ceux qui combattent l'incendie, le presbytère fut épargné. A. M. le curé Boisvert et aux paroissiens de Saint-Agricole, l'Avenir du Nord offre ses sympathies dans le malheur qui vient de les frapper.

Chevaliers de Colomb Conseil No 2802 Sainte-Agathe

Les cérémonies d'initiation aux trois degrés de l'Ordre se dérouleront en la salle de l'hôtel de ville, rue Saint-Joseph, le dimanche, 28 mars 1943.

Avant-midi

7.30 h. Réunion à la salle du Conseil.

8 h. Messe.

9.30 h. Premier degré.

10.30 h. Deuxième degré.

Après-midi

2 h. Troisième degré.

L'horaire des trains permettra aux confrères de l'extérieur d'arriver pour les cérémonies et de repartir le jour même.

Félicitations

Le Lieutenant-Colonel Jean Tellier, C.R., Commandant du Régiment de Réserve de Joliette, a été élevé au rang de Procureur Senior de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal.

Nos sincères félicitations au Lieutenant-Colonel Tellier, à l'occasion de cette promotion. Ce sont de nouvelles responsabilités qui l'honorent autant qu'elles sont une preuve en son habileté et en son travail.

Nos meilleurs vœux de succès pour le recrutement de son Régiment, à cet ami sincère des Casernes Carillon.

Départ

Mme Chs-Henri Thérien qui demeurait à Saint-Jérôme depuis à peu près six mois, est partie pour Rivière-du-Loup aujourd'hui, chez ses parents, M. et Mme J. Caron. Elle séjournera quelque temps dans cette place avant d'aller rejoindre son mari, M. Chs-Henri Thérien, de Saint-Jérôme, qui est dans la marine royale canadienne, à Halifax.

La fierté

Il nous fait plaisir de publier aujourd'hui le texte de la très intéressante allocution prononcée par M. le curé Emile Dubois, de Saint-Jérôme, à l'occasion de l'inauguration de l'Assemblée Curé-Labelle des Chevaliers de Colomb 41ème degré.

* * *

En assistant aujourd'hui à vos diverses réunions, je me disais: voilà une magnifique leçon de fierté. Non pas cette fierté qui consiste à faire état de ses titres, à faire parade de ses dignités, à étaler ses décorations, ce n'est qu'un orgueil détestable, réprouvé de Dieu. Mais une fierté qui se traduit par la distinction des manières, la noblesse du langage, la rectitude du jugement, la droiture des actions, l'amour des grandes choses et des grands hommes du sol canadien.

Chers frères de l'Assemblée Curé Labelle, j'ai droit de vous dire, comme aumônier, à la suite du grand curé dont le souvenir imprègnera toutes vos assemblées: restez fiers de votre pays, fiers de votre langue, fiers de votre foi.

C'est sur ces points de grande importance que je veux fixer quelques instants votre bienveillante attention.

* * *

Soyez fiers de votre pays. Il est grandiose. Ici des montagnes qui portent jusqu'aux nues leurs pics neigeux; là, d'autres montagnes qui, comme un large ruban qu'agite la brise, s'étendent en ondulations, découpant tout-à-coup de gracieuses vallées ou laissant briller au soleil le granit de leur flanc; et là-bas, d'autres montagnes chargées d'une riche forêt, viennent terminer leur course altière en falaises abruptes, dans la mer.

Ce sont des lacs, vraies mers intérieures si vastes qu'on se demande, en les joignant ensemble, si nous n'aurions pas le sixième océan du monde; ailleurs, sur ces montagnes, au fond des vallées d'autres lacs par centaines, par milliers, véritables bijoux d'émeraude dans un écrin de verdure, délices des touristes.

Partout des fleuves, dont l'un lance son bras de géant de l'Atlantique aux grands lacs, en traversant deux provinces. Pendant que et du Nord et du Sud lui arrivent les eaux de rivières limpides ou mugissantes, dont une seule ferait merveille à côté de la Seine ou du Tibre. Il fallait cela, chers Chevaliers, pour former du Saint-Laurent le majestueux cours.

Des pouvoirs d'eau que nous envions l'étranger, et que nos riches voisins voudraient harnacher pour nous en force motrice; du poisson délicieux, du gibier à plumes forêts, des fourrures qui ont connu bien des vicissitudes avant de terminer leur vie en beauté au cou des dames, du blé dans nos plaines, de paisibles troupeaux dans nos champs, de blanches maisons qui s'échelonnent sur nos grèves, des croix, des clochers qui pointent jour et nuit le beau ciel de notre pays: c'est le Canada!

Et ce pays grandiose garde partout l'impression de pas français. C'est de Monts dans la lointaine Acadie, c'est Champlain à Québec, c'est Maisonneuve à Ville-Marie, c'est de la Salle à Kingston, c'est Lamotte-Cadillac à Détroit, c'est La Vérendrye aux Rocheuses, c'est Joliette au Mississippi, c'est St-Lausson à la baie James.

Pas d'aventuriers de nos découvreurs, on ne peut vous renier, vous avez laissé dans le sol une marque héroïque et ineffaçable.

Pas d'anglaises de nos missionnaires: Brébeuf, Lalemant, Garnier, Jogues, Bressani, Buteux, Lemaitre, Viel, c'est le front dans la poussière que nous vous baïsons.

Pas martelés de nos guerriers, ils frappent durement les grèves du fleuve pour en chasser l'Iroquois avec Crosse et Dillard, les rives de la mer d'Hudson avec d'Iberville, la vallée du Richelieu et Québec, avec

Frontenac, Montcalm et Lévis. Comment oublier ceux-là; ils sont morts pour que vivent leurs descendants!

Pas lourds, chargés de glaise et de labeur, si fortement ancrés dans le sol que ni la guerre, ni les nivellements modernes n'ont pu les effacer: ce sont ceux de nos paysans et de nos seigneurs. Ces pauvres colons ont écrit un poème, le plus beau du monde, le poème de la survivance d'une race.

Saluez ces vieilles sentinelles françaises qui montent encore la garde sur nos fleuves: de Longueuil, de Varennes, de Verchères, de Contrecoeur, de Sorel, de St-Ours, de Lachenaie, de Repentigny, de Châteauguay. Ce sont les chefs de ces paysans qui fondent le Canada.

Et dans des temps plus rapprochés, ayez une vénération profonde pour l'Abbé Provencher qui organise l'Ouest Canadien, pour l'Abbé Racine qui ouvre le lac St-Jean, pour l'Abbé Trudel qui fait la conquête des Cantons de l'Est, pour le plus grand de tous, l'admirable curé Labelle et son armée de défricheurs à l'attaque des pays d'en haut.

Une nature grandiose, qu'agrandit encore l'héroïsme de ses colons, de ses découvreurs, de ses guerriers, de ses missionnaires. C'est le Canada!

Descendants de ces pionniers français, nous suivons leurs traces en parlant français. C'est vous dire maintenant, frères Chevaliers, soyez fiers de votre langue.

Bien des langues ont l'honneur d'être les véhicules de la pensée de l'homme. Les unes, dures, se machent, d'autres, rauques, se crachent, d'autres, douces, se chantent; une seule se parle: c'est la française. N'en déplaie au savant abbé Berloin, je crois qu'au paradis terrestre Adam et Eve ont conjugué en français le verbe aimer, et que le petit Abel, souffrant d'une première dent, a lancé le premier en français, ce mot qui console, qui caresse, qui sourit: maman! J'ai l'impression que c'est en français qu'ils ont baptisé les animaux de la création: lion, mot majestueux et noble; tigre, mot dur et sanguinaire; serpent, mot sifflant et rampant; colombe, mot doux et charmeur.

Mais laissons le domaine des suppositions pour entrer dans celui de la réalité. La langue française n'est pas de ces langues qui se forment en quelques années. Il fallut plus de quatre siècles pour lui donner sa perfection actuelle. Ses premiers bagayements sont de cette, ses premiers pas sont du latin, ses premiers écrits sont du français. Au cette elle emprunte la pittoresque de ses vocables, la verdeur de ses mots, le réalisme de ses images. Le latin lui donne l'ordre, la concision, la majesté, la force du commandement. Les premiers poèmes français traduisent ses origines: tels la Chanson de Roland et le Gargantua de Rabelais. Il lui manquait quelque chose. Elle va l'emprunter à la langue d'Homère. Le beau ciel de la Grèce, la douceur de son climat, l'harmonie de ses paysages ont fait là-bas une langue unique de clarté, de charme et d'harmonie. Ces qualités deviendront l'apanage de la langue française. Des savants, des grammairiens, des érudits fondront ensemble ces éléments divers. Vient maintenant des génies pour utiliser cette arme incomparable et nous aurons les Fables de LaFontaine, l'Avare de Molière, l'Atthalie de Racine, le Cid de Corneille, les

(Suite à la page 5)

Distingués, variétés, qualités

Les complets et paletots, confectionnés par les tailleurs de grande réputation Lombardi, Johnston, Royal York et Tip Top sont des vêtements faits à la main avec soin qui donnent toujours entière satisfaction, depuis longtemps.

Hâtez-vous de venir donner vos mesures et d'y faire le choix des tissus qui répondront à vos goûts.

Notre assortiment de tissus anglais est aussi complet que possible.

Nous avons un choix varié de chapeaux, sous-vêtements, bas, chemises, cravates, gants, ainsi que complets et paletots prêts à être portés dans des prix pour répondre à nos clients soucieux de leur élégance.

Notre ligne de vêtements de travail saura aussi vous intéresser.

J.-W. CYR

314, rue Saint-Georges Tél. 448

Saint-Jérôme

